FORMATIONS
EN COURS DE CARRIERE

**DES MEMBRES DU PERSONNEL DIRECTEUR,
ENSEIGNANT et
AUXILIAIRE D'EDUCATION.**

**FORMATION INITIALE DES CANDIDATS
A LA FONCTION DE DIRECTEUR/DIRECTRICE**

**FORMATION SPECIFIQUE DES CANDIDATS
A LA FONCTION DE SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT 2013

F.E.L.S.I.
Château Duden
Avenue Victor Rousseau, 75
1190 BRUXELLES
Tél.: 02 527 37 92 - fax: 02 527 37 91
felsi@profor.be

Centre de Formation
Enseignement de l'U.V.C.B., asbl
Avenue des Gaulois, 32
1040 BRUXELLES
Tél.: 02 736 89 74 - fax: 02 733 76 20
www.cecp.be - enseignement@cecp.be

Programme réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie – Bruxelles

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, asbl
Centre de Formation Enseignement de l'UVCB, asbl

En savoir plus sur le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ?

Constitué sous forme d'asbl, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces a pour objet d'aider les communes et les provinces, agissant en qualité de pouvoirs organisateurs, à remplir leur mission d'éducation et d'enseignement telle qu'elle leur est confiée par l'article 24 de la Constitution et l'article 22 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.

Les structures de l'asbl se caractérisent par :

- une autonomie totale de gestion ;
- des liens organiques avec l'Union des Villes et Communes ;
- la continuité dans l'action entreprise par l'ex-Section Enseignement de l'U.V.C.B.

Le Conseil de l'Enseignement est présidé par Marcel NEVEN, Député, Bourgmestre de Visé.

Le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, c'est :

- Une asbl voulue par les communes et les provinces pour la gestion du réseau officiel subventionné.
- Une asbl dotée d'un Conseil d'Administration « pluraliste » : tous les partis démocratiques y sont représentés en tenant compte des équilibres politique et régional.
- L'organe de représentation et de coordination des pouvoirs publics subventionnés organisant l'enseignement fondamental, l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, reconnu officiellement par l'A.G.C.F. du 17 décembre 2003.
- Le conseil aux communes et provinces, agissant en qualité de pouvoirs organisateurs, afin de les aider à remplir leur mission d'éducation et d'enseignement.
- Le porte-parole du réseau officiel subventionné dont il assume la défense et la promotion, par tout moyen jugé adéquat.

Le C.E.C.P. est seul compétent pour les problèmes relatifs à l'enseignement fondamental ordinaire (maternel et primaire), à l'enseignement spécialisé fondamental et secondaire, à l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, les autres niveaux d'enseignement étant pris en charge par le C.P.E.O.N.S.

Les actions du C.E.C.P. :

- L'aide sous forme de conseils et de consultations juridiques ;
- La représentation du réseau et sa participation aux concertations ministérielles ;
- Les interventions auprès d'autorités publiques ou d'instances privées ;
- L'organisation de la formation continuée via ses Centres de Formation ;
- L'animation, les conseils et le soutien pédagogiques ;
- La création de groupes de travail ou de commissions sur le plan local, provincial ou communautaire ;
- L'organisation de recherches ou d'enquêtes ;
- La publication de livres, de périodiques et de documents ;
- …

FORMATION CONTINUEE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT
2013

La formation continuée des enseignants s'inscrit dans le volet « liberté pédagogique des réseaux » garantie par l'article 6 du Pacte scolaire.

Toutefois, en vertu d'un accord intervenu entre le Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B. et la F.E.L.S.I., l'offre de formation initialement destinée aux membres du personnel des académies dépendant du réseau officiel subventionné est étendue aux professeurs exerçant leurs activités dans l'enseignement libre non-confessionnel et, vice versa.

Au-delà de l'acquisition et du perfectionnement des connaissances et aptitudes professionnelles, la finalité de ce programme de formation est d'engager un nombre de plus en plus important de directeurs et de professeurs à l'action, au changement, au développement de projets au sein de leur établissement.

Le programme de formation est envoyé à tous les pouvoirs organisateurs ainsi qu'aux directions des établissements et membres du personnel concernés du réseau officiel subventionné et du réseau libre non-confessionnel.

Les activités de formation continuée s'adressent aux membres du personnel directeur et enseignant, au personnel auxiliaire d'éducation et, certaines sont accessibles aux membres du personnel de l'enseignement artistique de plein exercice.

Les programmes de formation sont organisés en collaboration avec le service d'inspection des 4 domaines et sont subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Éditeur responsable : Mme R.M. BRAEKEN, avenue des Gaulois 32 à 1040 BRUXELLES

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription seront adressées au moyen des formulaires ci-annexés :

> soit, au Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B., avenue des Gaulois, 32 à 1040 Bruxelles (FAX : 02/733.76.20) (Mail : enseignement@cecp.be)

  Pour la formation initiale directeurs : *voir formulaires p.7 et 8 ;*

  pour les modules **CECP 2013/01 à 2013/27** : *voir formulaires p.10 pour le module 2013/01 – Candidats sous-directeurs ; p. 17 pour toutes les autres formations.*

> soit à la F.E.L.S.I., Château Duden, 75 Avenue Victor Rousseau à 1190 Bruxelles (FAX : 02/527.37.91)

Pour les modules **FELSI 2013/28 à 2013/42** (voir page 64).

Attention ! Les formulaires d'inscription (1 par module) sont à renvoyer le plus tôt possible ; les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

Une lettre de confirmation sera adressée au domicile de chaque personne inscrite.

Aucun droit d'inscription n'est demandé.

Un repas chaud sera servi, sauf indication contraire, de 12h à 13h pour les formations se déroulant au Conservatoire Jean Lenain d'Auvelais.

PARTICIPATION

Seules les personnes inscrites ayant reçu un courrier de confirmation pourront participer à la formation.

Les personnes qui n'auront pas été retenues (en surnombre par rapport au maximum de participants, admis par le Formateur(s), formatrice(s) seront prévenues dans les meilleurs délais. Elles seront, s'il échet, inscrites sur une liste d'attente.

Toute modification de date ou de lieu sera communiquée dans les plus brefs délais aux participants ; le cas échéant par téléphone avec confirmation écrite.

En cas de désistement, le participant doit prévenir immédiatement le Centre de Formation de l'U.V.C.B. (tél. : 02/736.89.74, Mail : enseignement@cecp.be) ou la F.E.L.S.I. (tél. : 02/527.37.92), selon le cas.

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement relatif à ce programme de formation peut être obtenu :

> Pour les **modules CECP 2013/01 à 2013/27**, auprès de Monsieur Carlo GIANNONE, (tél. : 02/736.89.74 ou 0486/38.29.18) ou de M. Frédéric DEBECQ (tél. : 02/743.33.56), Collaborateurs.

> Pour les **modules à partir de FELSI 2013/28**, au secrétariat de la F.E.L.S.I. (tél. : 02/527.37.92)

Pour la F.E.L.S.I.

Monsieur R. VAN DEUREN, Secrétaire.

Pour le Centre de Formation Enseignement de l'UVCB, asbl

Mme R.-M. BRAEKEN, Administrateur-délégué.

TABLE DES MATIERES

Formations réseau communal (C.E.C.P) :

Thèmes généraux communs

13/00 Formation Candidats Directeurs (information). P.6
13/01 Formation Candidats Sous-Directeurs (calendrier). P.12
13/02 Les nouvelles technologies : internet, traitement de textes, tableaux. P.18
13/03 Les nouvelles technologies comme outil de créativité
S1 : La musique assistée par ordinateur P.19
S2 : Ateliers de fabrication numérique P.20

13/04 Amélioration de la qualité par l'échange de bonnes pratiques.

Domaine des arts de la parole :
S1 : Autour de l'éloquence pour les classes d'enfants P.21
Autour de l'éloquence pour les classes d'adultes

S2 : Autour de la formation corporelle P.23
S3 : Autour de la formation vocale P.24

Domaine de la danse : objectifs, contenus et compétences P.25

Domaine des arts plastiques : les cours pour enfants en filière préparatoire P.26

Domaine de la musique :
Session 1) Formation à la maîtrise vocale et rythmique P.27
Session 2) La créativité dans les cours de formation musicale P.28
Session 3) La formation musicale en filière préparatoire P.29
Session 4) Organisation semi-collective des cours pour les instruments à vent P.30
Session 5) Organisation semi-collective des cours pour les instruments à clavier P.31

13/05 La connaissance et la recherche de textes légaux P.32
Session 1) exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée, gestion des structures (AGERS)
Session 2) exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée, gestion des personnels (AGPE)
Session 3) Fonctionnement d'une ASBL : statuts, droits et devoirs, régime des petites indemnités publics, liens avec l'école.
Session 4) Nouveautés depuis 2009/2010 : décret 2/6/98 ; Titres requis et AESS, programmes de cours, décret directeurs, DPPR

13/06 La scène et les arts visuels, formes hybrides et nouveaux langages P.34
13/07 Etre enseignant dans l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit : Enseigner quoi à qui et comment ? P.35
Une session pour les nouveaux professeurs, une session de perfectionnement

13/08 La gestion des conflits P.37

13/09 Communication avec les différents acteurs ; prise de parole P.38

Thèmes spécifiques

Danse

Rappel des formations accessibles aux membres du personnel du domaine P.39

13/10 Outils de transmission de l'art chorégraphique P.40
13/11 Méthodologie de la danse jazz P.41

Arts de la parole et du théâtre

Rappel des formations accessibles aux membres du personnel du domaine P.42

13/12 La création collective en pratique P.43
13/13 Dynamique de groupe P.44
13/14 L'improvisation P.45
13/15 Préparation au C.A.P.E. P.46
13/16 Formation des enseignants à la création en ateliers. P.47
13/17 Les enjeux du jeu dramatique ou l'Enseignement de l'art dramatique pour les enfants de 8 à 14 ans. P.48

Arts plastiques, visuels et de l'espace

Rappel des formations accessibles aux membres du personnel du domaine P.49

13/18 Les produits non toxiques : conformité aux dernières dispositions légales. P.50
13/19 Le son et les installations
Session 1 : utilisation du son dans les arts plastiques et les performances P.51
Session 2 : utilisation pratique du matériel de sonorisation P.52
13/20 Pédagogie et andragogie P.53
13/21 Prise de vue de fortune P.54

Musique

Rappel des formations accessibles aux membres du personnel du domaine P.55

13/22 Le stress dans la voix : entraves psychologiques au développement de la voix P.56
13/23 La créativité :
Session 1) La créativité … pour tous les instruments P.57
Session 2) La créativité … au piano : de Schumann à Bartok avec détour par Dallapiccola et Kurtag P.58
Session 3) La créativité … à la guitare : de la guitare classique à la guitare improvisée P.59
13/24 Formation rythmique P.60

13/25 Le quatuor à cordes à la portée des élèves en académies P.61
13/26 Formation en danses anciennes pour les professeurs instrumentistes, de formation vocale, de formation musicale et de danse. P.62
13/27 Les cours d'analyse-écriture en académie P.63

FICHE D'INSCRIPTION MODULES C.E.C.P. : PAGE 17

Formations réseau libre non-confessionnel (FELSI) : pages 64 et suivantes.

FORMATION INITIALE DES CANDIDATS A LA FONCTION DE DIRECTEUR/DIRECTRICE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT SESSION 2012/2013

Depuis l'entrée en vigueur du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs, une formation initiale des directeurs est organisée.

Cette formation comprend actuellement deux volets :

– un volet commun à l'ensemble des réseaux
– un volet propre à chaque réseau.

Le volet propre à chaque réseau est organisé, pour l'officiel subventionné, par le CECP.
Il contient deux modules de 30 heures chacun : un module consacré aux compétences de l'axe administratif, matériel et financier et un module consacré aux compétences de l'axe pédagogique et éducatif.

Les formulaires d'inscription à ces modules (voir pages 7 et 8) peuvent également être téléchargés du site du CECP (www.cecp.be) - espace ESAHR ; FID ; ils doivent être envoyés à l'adresse du CECP.

Sur base des renseignements repris sur ces formulaires d'inscription, les contacts nécessaires sont établis avec les candidats. La formation initiale des directeurs est organisée dès que le nombre de candidats suffisant est atteint. Les candidats inscrits en surnombre sont prioritaires pour la session suivante.

• Pour tout renseignement : M. Carlo GIANNONE (tél. : 02/736.89.74 ou 0486/38.29.18)
M. Frédéric DEBECQ (tél. : 02/743.33.56), Collaborateurs.

Formule d'inscription au volet « RESEAU » de la formation pour les candidats-directeurs

A renvoyer au C.E.C.P
Avenue des Gaulois, 32 – 1040 Bruxelles
Fax (02/733.76.20) – E-mail : enseignement@cecp.be

Je soussigné(e) souhaite m'inscrire à la (aux) formation(s) suivantes :

Niveau	Axe
❑ E.S.A.H.R.	❑ pédagogique
	❑ administratif

Coordonnées personnelles

Nom[1] :

Prénom :

Fonction actuelle :

Adresse privée :

Code postal : Localité :

Tél. : Gsm : E-mail :

N° matricule : Fax :

Coordonnées de l'école[2]

P.O. : Commune (ou province) de :

Dénomination de l'école :

Adresse école :

Code postal : Localité :

Tél. : E-mail :

N° matricule : Fax :

[1] **Pour le personnel féminin, veuillez inscrire votre nom de jeune fille.**
[2] **Si vous exercez plusieurs fonctions dans différents établissements, précisez-les en joignant plusieurs cadres.**

Coordonnées de l'école

P.O. : Commune (ou province) de :

Dénomination de l'école :

Adresse école :

Code postal : Localité :

Tél. : Gsm : E-mail :

N° matricule : Fax :

Important

Je déclare :

❑ remplir les conditions d'inscription à la formation des candidats-directeurs telles que prévues par l'article 20 du décret du 2 février 2007[1]

❑ OUI

❑ NON

❑ occuper actuellement un emploi de direction

❑ OUI

❑ NON

Si oui, l'emploi de direction est :

- temporairement vacant ❑ depuis le … /… /…
- définitivement vacant ❑ depuis le … /… /…

❑ avoir suivi les modules interréseaux (organisés par l'IFC)

Suivis :	Réussis :
❑ Axe relationnel	oui / non
❑ Axe pédagogique	oui / non
❑ Axe administratif	oui / non

❑ avoir déjà suivi la formation « candidats-directeurs » organisée par le C.E.C.P. via son Centre de Formation, ou par un autre organisme du réseau.

Si oui, en quelle année scolaire ? …….. - ……..

Joignez tout document permettant de prouver le suivi de la formation réseau et de solliciter, le cas échéant, une dispense auprès du jury compétent au niveau du réseau.

❑ avoir présenté et réussi un examen de direction organisé par mon pouvoir organisateur

❑ OUI

❑ NON

Certifié sincère et véritable.

Date : Signature :

[1] Art. 20, § 2, décret du 2 février 2007 : « Nul ne peut s'inscrire à l'un des modules de la formation si, à la date de l'introduction de sa demande de participation, il ne satisfait pas ou ne satisfait plus à toutes les conditions énoncées ci-après :…

1° avoir acquis une ancienneté de service de cinq ans au sein du pouvoir organisateur dans une des fonctions de recrutement, de sélection ou de promotion de la catégorie en cause, calculée selon les modalités fixées à l'article 34 du décret du 6 juin 1994 précité ;

2° être titulaire, à titre définitif, d'une fonction comportant au moins la moitié du nombre minimum d'heures requis pour former une fonction à prestations complètes dans l'enseignement organisé par le pouvoir organisateur concerné ;

3° exercer à titre définitif une ou plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de directeur à conférer et être porteur d'un titre de capacité conformément à l'article 102 du présent décret ; … » (Art. 57, décret du 2 février 2007).

FORMATION SPECIFIQUE DES CANDIDATS A LA FONCTION DE SOUS-DIRECTEUR DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT SESSION 2013

MODULE ESAHR 13/01

Formule d'inscription de la formation pour les candidats sous-directeurs

à retourner avant le 10 janvier 2013 au
Centre de Formation Enseignement de l'UVCB
Avenue des Gaulois, 32 - 1040 BRUXELLES
Fax : 02/ 733.76.20 ou par mail : enseignement@cecp.be

Formation des candidats à la fonction de sous-direction Enseignement secondaire artistique à horaire réduit Année 2013

Madame / Mademoiselle / Monsieur (1)			
Nom (2) :	Prénom :		
N° de matricule :			
Fonction actuelle (3) :			
Adresse privée :			
Code postal :	Localité :		
Téléphone privé :	Fax :		
E-mail :			
Nombre de périodes / semaine :			
Dénomination de l'établissement d'enseignement :			
Adresse :			
Code postal :	Localité :		
Téléphone :	Pouvoir organisateur :		
Emploi postulé :		- sous-directeur	- définitivement vacant (4)
			- temporairement vacant (4)

Je déclare remplir les conditions d'accès à la fonction, prévues par le décret du 06 juin 1994, à savoir : avoir acquis, une ancienneté de service de 6 ans au sein du pouvoir organisateur où je suis candidat, dans une des fonctions de recrutement, de sélection ou de promotion de la catégorie en cause, calculée selon les modalités fixées à l'article 34 ; y être nommé à titre définitif dans une de ces fonctions ; exercer une fonction comportant au moins une demi charge répartie si nécessaire sur plusieurs P.O.

Toute déclaration inexacte entraînera la radiation de mon inscription.

Date : **Signature :**

[1] **Biffer les mentions inutiles.**
[2] **En caractères d'imprimerie ; pour les dames : nom de jeune fille.**
[3] **Directeur, sous-directeur, professeur, accompagnateur.**
[4] **Entourer ce qui convient.**

A. AVERTISSEMENT

Le décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné impose aux candidats à la nomination à une fonction de sélection de suivre préalablement « une formation spécifique sanctionnée par un certificat de fréquentation » (article 40,6°).

Il s'agit d'une condition sine qua non.

Le programme de référence de cette formation spécifique a été fixé par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06.10.1997.

En sa qualité d'organe fédérateur des pouvoirs organisateurs communaux et dans le but d'aider ceux-ci à remplir leurs obligations, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces a chargé son Centre de Formation de mettre au point un programme de formation conforme au prescrit de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française précité. Celui-ci a été particulièrement attentif à la qualité des intervenants proposés.

B. INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription seront adressées au Centre de formation au moyen du formulaire ci-annexé.

Les formulaires d'inscription seront à renvoyer le plus tôt possible (les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée) et **au plus tard le 10 janvier 2013 au**:

Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B.
avenue des Gaulois, 32 – 1040 Bruxelles
ou par mail: enseignement@cecp.be

Une lettre de confirmation sera adressée au domicile de chaque personne inscrite.

C. PARTICIPATION

Seules les personnes inscrites, ayant reçu un courrier de confirmation, pourront participer à la formation.

Les personnes qui n'auraient pas été retenues (en surnombre par rapport au maximum de participants, admis par le formateur) seront prévenues dans les meilleurs délais.

Elles seront, en outre, inscrites sur une liste d'attente.

Toute modification, de date ou de lieu, sera communiquée dans les plus brefs délais aux participants, le cas échéant par téléphone avec confirmation écrite.

En cas de désistement, le participant doit prévenir immédiatement le Centre de Formation.

D. HORAIRE

Sauf exception, les formations ont lieu en semaine de 9 h à 15 h. ou 9 h à 16 h.
L'accueil des participants est prévu dès 8 h 45.
Un repas chaud sera servi sur place de 12 h à 13 h.

E. LIEU DE FORMATION, PERSONNE- CONTACT

Les activités programmées auront lieu au dans les locaux du Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19 à 5060 Auvelais (Sambreville), la journée consacrée à la gestion pédagogique Beaux-arts se déroule à l'Académie des Beaux-arts, rue du Lombard 20 à 5000 Namur.

Personnes contact: M. Carlo GIANNONE (tél.: 02/736.89.74 ou 0486/38.29.18)
M. Frédéric DEBECQ (tél.: 02/743.33.56), Collaborateurs.

F. ATTESTATION

Un certificat de fréquentation sera délivré à chaque participant à l'issue de la session pour autant que celui-ci ait suivi l'intégralité du programme.

G. PROGRAMME

Janvier 2013

Lundi 21	9 h à 15 h	Gestion administrative. C. Giannone (1er jour)
Jeudi 24	9 h à 12 h	Responsabilité civile et prévention de risques. (Ethias)
Vendredi 25	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Paroles. P. Pique

Février 2013

Mardi 05	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Danse. C.Lottefier
Jeudi 07	9 h à 15 h	Stratégie de mise en place de projets pédagogiques d'établissement. P. Wasterlain
Lundi 18	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Musique. P. Wasterlain
Vendredi 22	9 h à 15 h	Gestion administrative. C. Giannone (2e jour)
Lundi 25	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (1er jour)
Mercredi 27	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Beaux arts J.L. Martin. Lieu : Académie des Beaux arts, rue du Lombard 20 à 5000 Namur.

Mars 2013

Mardi 05	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (2e jour)
Vendredi 08	9 h à 15 h	Gestion administrative. C. Giannone (3e jour)
Lundi 11	9 h à 12 h	Connaissance du P.O. D. De Neve
Jeudi 14	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (3e jour)
Vendredi 22	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (4e jour)
Vendredi 29	9 h à 15 h	Statut du personnel / droits et obligations des (directeurs et) sous-directeurs. R-M Braeken

H. CONTENU DE LA FORMATION

a. Conduite de réunions et animations

Durée : 24 heures (4 x 6 heures)

Formateur : M. Jean-Marie LANGE, Docteur en psychopédagogie, Professeur honoraire à la Haute École Troclet (Liège).

Objectifs

- Identifier les concepts et appréhender les principaux mécanismes de la communication en groupe (feed-back, consensus, négociation, prise de décision, fonction de production, fonction d'entretien, etc…).

- Comprendre les réactions, les obstacles et résistances au travail en groupe et pouvoir être capable de se repositionner sereinement face à son travail et au sein d'une équipe de travail. Développer les capacités d'appréhension des objectifs personnels et/ou organisationnels.

- Se sensibiliser à la conduite de réunion, à l'animation de petits groupes restreints : quelles sont les préoccupations et les tâches de l'animateur ? du secrétariat du groupe ? quels sont les objectifs de l'ordre du jour ? le timing de la réunion ? comment déboucher sur l'action ? etc…

- Accroître sa flexibilité comportementale pour réaliser par la négociation un consensus ou un compromis concernant des objectifs communs et/ou organisationnels.

Contenu

- Les interactions en groupe.
- Les principales grilles d'observation.
- La prise de parole en groupe.
- Les principaux freins à la communication en groupe.
- Les dysfonctionnements de la communication.
- Initiation à la conduite de réunions.
- Analyse en groupe des erreurs de l'animation (feed-back).
- Pratique de l'animation de débats.
- Les mécanismes de la négociation.
- La négociation raisonnée de Harvard (URY et FISHER).

Méthodologie

Il n'y a pas de recettes « instrumentales » ou de mode d'emploi « efficace » pour toutes les situations mais une sensibilisation à la gestion de ces communications de/en groupe. Le savoir-faire sera auto produit par le groupe par des méthodes d'éducation active (jeux de rôle, exercices structurés, étude de cas, simulation de réunions, etc…). Le savoir produit portera aussi bien sur les outils et techniques de communication en groupe que sur la propre dynamique du groupe en formation par l'analyse des phénomènes vécus « ici et maintenant ».

G. PROGRAMME

b. Responsabilité civile et prévention des risques

Durée : 3 heures

Formateurs : Mme. V. DEMELENNE, M. S. VAN LIEROP Conseillers chez Ethias.

Objectifs

Ce séminaire a pour objectifs de familiariser les futurs sous-directeurs d'établissement aux mécanismes juridiques de la responsabilité civile, de les informer sur l'évolution jurisprudentielle et de leur présenter les différents types de couvertures d'assurance possibles.

Les fondements d'une politique de prévention et les aspects sécurité et hygiène y seront également traités.

c. Connaissance du Pouvoir organisateur

Durée : 3 heures

Formatrice : M^me^ Danielle DE NEVE, inspectrice honoraire de l'enseignement de plein exercice à Anderlecht.

Objectifs

L'objectif est ici d'initier les participants à la gestion d'un établissement scolaire en fonction des règles internes propres à un pouvoir organisateur d'enseignement.

Il s'agit donc d'informer les futurs sous-directeurs de la structure, de l'organisation et du projet éducatif d'un pouvoir organisateur ainsi que des relations qu'entretient une sous-direction d'académie avec son pouvoir organisateur et les services communaux concernés.

On insistera sur les attentes du pouvoir organisateur à l'égard du directeur / sous-directeur d'académie.

d. Gestion administrative

Durée : 15 heures (3 x 5 heures)

Formateur : M. Carlo GIANNONE, directeur de l'académie de musique d'Anderlecht, détaché au CECP.

Le séminaire comportera e.a. une initiation à la gestion des documents administratifs, une information sur la situation de l'ESAHR par rapport au système-enseignement en C.F., des outils de recherche pour une bonne connaissance des aspects législatifs et réglementaires et sur les problèmes concrets de gestion administrative d'une académie. Il est basé sur un calendrier des activités rencontrées sur toute une année scolaire.

Les textes de base (décret du 2 juin 1998 organisant l'ESAHR et ses arrêtés d'application, AGCF relatif aux droits d'inscription) seront analysés.

Des notions de comptabilité seront également abordées.

H. CONTENU DE LA FORMATION

e. Gestion pédagogique

Durée : 4 x 5 heures

Formateurs : Mme Catherine LOTTEFIER, Professeur de danse à l'Académie de Jette.
MM. Jean-Luc MARTIN, Directeur de l'Académie des Arts plastiques de Namur.
Pierre PIQUE, Directeur de l'Académie de Saint-Josse ten Noode.
Pierre WASTERLAIN, Directeur honoraire de l'Académie de musique de Couillet.

La formation vise à :

- familiariser les participants avec les résultats des recherches récentes ;
- donner aux futurs sous-directeurs des éléments d'appréciation du travail de leurs professeurs ;
- les inciter aux systèmes d'évaluation ;
- les aider à élaborer des projets pédagogiques d'établissements clairs et cohérents ;
- les inciter à une gestion efficace de leurs relations avec les différents partenaires extérieurs de l'établissement ;
- fournir des éléments de gestion qui augmentent le degré de performance pédagogique d'un établissement de l'E.S.A.H.R. quels que soient les domaines organisés.

f. Statut du personnel / droits et obligations des directeurs et sous-directeurs.

Durée : 5 heures

Formatrice : Mme R-M BRAEKEN, Docteur en droit, Secrétaire générale du C.E.C.P.

Le séminaire a, entre autres, pour objectifs :

- d'éclairer les participants tant sur la philosophie que sur la portée pratique du décret du 6 juin 1994 ;
- de dégager les points forts de ce décret ainsi que ceux qui prêtent à l'interprétation, voire à controverse ;
- de préciser les droits et obligations du directeur / sous-directeur d'académie dans le contexte institutionnel et juridique de l'enseignement.

g. Stratégies de mise en place de projets pédagogiques d'établissement

Durée : 5 heures

Formateur : M. P. WASTERLAIN, directeur honoraire de l'Académie de Couillet.

Contenu

- Problématique du projet dans le champ scolaire.
- Cadre conceptuel :
    - Définition et caractéristiques du projet (fonctions, propriétés, étapes)
    - Les types de projets dans le champ scolaire et leur articulation (projet éducatif, projet pédagogique du P.O., projet pédagogique d'établissement…)
- Cadres méthodologiques pour l'analyse, l'élaboration, la gestion et l'évaluation de projets dans le cadre d'une organisation scolaire.
- Étude de cas.

FORMATION EN COURS DE CARRIERE

THEMES GENERAUX COMMUNS

THEMES SPECIFIQUES

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner au plus tard
3 semaines avant le début de la formation au :
Centre de Formation Enseignement de l'UVCB
Avenue des Gaulois, 32,
1040 BRUXELLES
Fax : 02 733 76 20 ou par mail : enseignement@cecp.be

Formation en cours de carrière 2013
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Madame / Mademoiselle / Monsieur	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
Adresse privée :	
Code postal :	Localité :
Téléphone privé :	Fax :
E-mail :	

Discipline(s) enseignée(s) :
Dénomination de l'établissement d'enseignement :
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone :
Pouvoir organisateur :

Remarque : *Une seule fiche d'inscription par option choisie*

Référence du module	Groupe / Session	Intitulé de la formation	Date (1er jour) de la formation
ESAHR 2013/			

Date : Signature :

Information : les attestations de participation à une formation ne sont envoyées que sur demande des participants. Les inscriptions tardives risquent de ne pas pouvoir être retenues ou gérées efficacement (difficulté de prévenir les candidats en cas d'annulation ou de déplacement de la formation).

[1] Biffer les mentions inutiles.
[2] En caractères d'imprimerie ; pour les dames : nom de jeune fille.
[3] Directeur, sous-directeur, professeur, accompagnateur.

Module ESAHR 13/02

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : INTERNET, TRAITEMENT DE TEXTES, TABLEAUX, LOGICIELS ADMINISTRATIFS

Objectifs et Contenus

Vous êtes professeur, directeur ou secrétaire. D'un usage restreint, voire sporadique de l'ordinateur, vous désirez passer à une pratique plus efficace et intensive. Vous souhaitez gagner du temps et voulez dompter cette machine parfois rétive. Vous désirez écrire un ouvrage, un rapport, ou plus simplement du courrier, une affiche ou une invitation. Vous voulez créer un site web ou présenter le bilan d'une manifestation ou d'une ASBL. Vous désirez partager des documents, ou les réaliser en commun. Vous voulez partager un calendrier ou fixer un rendez-vous pour une réunion. Vous avez entendu parler de bases de données relationnelles, mais vous ne savez pas vraiment ce que c'est, ni si cela pourrait vous servir.
Vous voulez en savoir plus sur votre logiciel de gestion des élèves et des professeurs.
Vous vous demandez s'il faut vraiment remplacer votre vieux PC poussif par un tout neuf (ou même un MAC) ou par une tablette numérique.
Mais surtout, vous ne vous voyez pas retourner à l'école pour transpirer sur un tableur ou un traitement de texte.
Alors, cette formation est pour vous.

Formateur(s), formatrice(s) :

Michael JAREMCZUK est percussionniste de formation. Après avoir donné des cours de musique dans l'enseignement obligatoire durant 8 ans, il est devenu professeur de percussion, histoire de la musique, de formation générale et de percussion jazz au conservatoire Jean Lenain d'Auvelais. Il en est l'actuel directeur.
Il utilise l'ordinateur depuis 1991. D'abord pour la création musicale, ce qu'il continue à faire intensivement, puis pour la plupart des usages à caractère créatif.
Il est formateur depuis plus de dix ans, notamment pour l'ESAHR animant des sessions sur les logiciels musicaux, des outils d'édition photo, vidéo, de mise en page et à caractère administratif.

Public :

Pour le personnel directeur, enseignant et auxiliaire d'éducation

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	28.01.2013 ; 05.02.2013 ; 22.02.2013 ; 26.02.2013.
HORAIRE	9H / 12H et 13H / 15H

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION COMME OUTIL DE CREATIVITE

Session 1 : la musique assistée par ordinateur

Session 2 : Ateliers de fabrication numérique

Session 1 : la musique assistée par ordinateur

Objectifs et Contenus

Durant ces quatre jours de formation, je vous propose une remise à niveau de ce qui se fait de mieux en terme de logiciels de création musicale. Les éditeurs s'appuient plus que jamais sur deux axes : la création et l'éducation. Leurs outils sont de plus en plus puissants tout en gagnant en simplicité d'usage. Abordables pour les institutions et les professionnels, ils proposent désormais des déclinaisons gratuites (ou presque) destinées aux étudiants.

Enfin, nous entrons dans l'ère post-ordinateur. Qui sait si nous en posséderons encore un dans dix ans. Avant de vous décider, vous pourrez travailler avec une tablette remplie de logiciels à vocation musicale avec lesquels vous pourrez créer des séquences MIDI et AUDIO, modifier ou créer des sons, jouer de la guitare avec une disto qui tient dans votre poche et même, réaliser une partition avec tout le raffinement voulu.

Tout ça pour la moitié du prix d'un ordinateur, logiciels compris. Il s'agit d'une alternative vraiment crédible notamment pour les académies soumises à de grosses contraintes de locaux et de budget.

Formateur(s), formatrice(s) :

Michael JAREMCZUK est percussionniste de formation. Après avoir donné des cours de musique dans l'enseignement obligatoire durant 8 ans, il est devenu professeur de percussion, histoire de la musique, de formation générale et de percussion jazz au conservatoire Jean Lenain d'Auvelais. Il en est l'actuel directeur.

Il utilise l'ordinateur depuis 1991. D'abord pour la création musicale, ce qu'il continue à faire intensivement, puis pour la plupart des usages à caractère créatif.

Il est formateur depuis plus de dix ans, notamment pour l'ESAHR animant des sessions sur les logiciels musicaux, des outils d'édition photo, vidéo, de mise en page et à caractère administratif.

Public :

Pour le personnel directeur, enseignant et auxiliaire d'éducation

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	15.04.2013 ; 23.04.2013 ; 03.05.2013 ; 06.05.2013.
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

Module ESAHR 13/03

Session 2 : Ateliers de fabrication numérique

ou comment mettre en place une pédagogie de création artistique par le moyen de technologies numériques

Objectifs :

Montrer qu'avec les outils numériques actuels, on peut mettre en place une pédagogie créative sans être dépassé par l'aspect technique, ce dernier même s'il est inévitable, restera transparent. Découvrir qu'avec des moyens rudimentaires, il est possible de mettre en place des projets d'envergure.

Apprendre en s'amusant, gardant ainsi la motivation des élèves intacte tout au long de l'aventure.

Contenu :

Avec les outils traditionnels, dessins, photos, volumes … nous verrons comment leur donner vie grâce aux outils numériques. Nous découvrirons toutes les étapes à suivre pour aboutir et comment les adapter à tout type de public et ce avec les moyens dont on dispose pour enseigner. Nous vivrons une expérience en équipe en opposition au côté individualiste qu'entraîne l'ordinateur.

Formateur(s), formatrice(s) :

Denis GLINNE, professeur d'Arts Numériques à l'Académie des Beaux Arts de Tournai, spécialisé dans le domaine de l'animation depuis 1995, a crée des installations vidéo dans divers festivals de musiques électroniques avec le collectif Triii. Il a aussi animé des ateliers pour enfants au Maroc et à Tournai. Expérimenté dans son atelier, « sa salle de jeux » des nouvelles formes d'écriture image et son, en gardant à l'esprit que ce qui est important c'est avant tout la création et la sensibilité.

Public

Les professeurs du domaine des Arts plastiques visuels et de l'espace.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud
DATES	28.03.2013
HORAIRE	13h30 / 18h30

Module ESAHR 13/04

AMELIORATION DE LA QUALITE PAR L'ECHANGE DE BONNES PRATIQUES

Module ESAHR 13/04/1 PAROLE : DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE
Module ESAHR 13/04/2 DANSE
Module ESAHR 13/04/3 BEAUX-ARTS
Module ESAHR 13/04/4 MUSIQUE

Module ESAHR 13/04/1 DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE :
SESSION 1) AUTOUR DE L'ELOQUENCE POUR LES CLASSES D'ENFANTS
AUTOUR DE L'ELOQUENCE POUR LES CLASSES D'ADULTES
SESSION 2) AUTOUR DE LA FORMATION CORPORELLE
SESSION 3) AUTOUR DE LA FORMATION VOCALE

SESSION 1) RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE AUTOUR DE L'ELOQUENCE POUR LES CLASSES D'ENFANTS AUTOUR DE L'ELOQUENCE POUR LES CLASSES D'ADULTES

Objectifs

Analyser les objectifs du cours de Diction éloquence, au vu de l'expérience de chacun, des objectifs d'éducation définis dans les textes légaux et des référentiels de compétences proposés à ce jour.

Contenus

Echanges d'expériences et de bonnes pratiques après 14 années d'existence du cours de Diction éloquence en académies.
Analyse collective des programmes de cours amenés par chacun des participants ; concrétisation des liens possibles entre ces programmes et des projets de classes.

Formateur(s), formatrice(s)

Karin ROCHAT, sous-directrice de l'Académie d'Anderlecht
Frédéric LEPERS, Diplôme d'aptitude pédagogique à l'enseignement du Français parlé en 1989 (Conservatoire Royal de Bxl).
A donné des cours de diction, orthophonie, déclamation, éloquence, art dramatique dans diverses académies. Actuellement, donne des cours d'éloquence à l'Académie d'Ixelles.

Public

Les professeurs du domaine.

Lieu, dates et horaire (1 session au choix des participants)

LIEU	Académie de Mons
DATES	14.11.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h.

LIEU	Académie d'Auderghem, rue des Ecoliers 7 à 1160 Bruxelles
DATES	17.10.2013
HORAIRE	13h/18h

LIEU	Académie de Ciney, château Saint-Roch, Saintfoin, 8 à 5590 Ciney
DATES	21.11.2013
HORAIRE	9h30/12h30 et 13h30/15h30

SESSION 2) RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE AUTOUR DE LA FORMATION CORPORELLE

Objectifs

Permettre aux professeurs des arts de la parole de se sentir plus à l'aise avec tout ce qui touche au corps.
Apprivoiser la peur de l'éventuel danger dans la pratique de techniques plus physiques (ex : combats scéniques).
Proposer aux professeurs certains exercices pour induire les élèves dans un jeu plus physique en respectant les différentes conditions de sécurité.
Apprendre à apprivoiser son corps et à ce que la parole et le mouvement ne fassent qu'un.

Contenus

Différents jeux et exercices permettant aux professeurs de s'essayer à certaines techniques corporelles scéniques tout en découvrant certaines clefs essentielles à leur enseignement, à leur bon fonctionnement et à leur sécurité.

Ces jeux et exercices pouvant donc être reproduits avec leurs élèves dans le but de leur permettre de se laisser aller à leurs impulsions de jeu physique.

Explications, enseignement et pratique de techniques de bases de combats ou cascades scéniques sans danger.

Formateur(s), formatrice(s)

Emilie GUILLAUME, passionnée de théâtre depuis son plus jeune âge, est aujourd'hui comédienne (Institut des Arts de Diffusion 2006). Deux autres passions la dévorent également, celle de l'enseignement, monitrice pour enfant depuis ses 16ans, elle devient professeur de théâtre en 2007 (agrégation IAD) et aussi la passion du mouvement. Elle se spécialise en acrobatie et arts martiaux à l'école du Cirque de Pékin en Chine (2008-2009). Actuellement elle mélange ses différentes passions sur des scènes de théâtre ou de cirque, dans des courts-métrages d'action, ou encore dans la transmission et l'enseignement de ces différentes pratiques. http://www.emilieguillaume.com/

Public

Les professeurs du domaine.
Pour des raisons pratiques, il est souhaitable que les participants viennent dans une tenue relax.

Lieu, dates et horaire (les 2 journées forment un tout)

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	22.01.2013 et 29.01.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

SESSION 3) RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE AUTOUR DE LA FORMATION VOCALE, TECHNIQUES DE BASE EN FORMATION VOCALE

Objectifs

Explorer ensemble quelques pistes qui permettront aux participants d'aider leurs étudiants à mieux « déc-ouvrir » leur voix, à libérer celle-ci sans crispation, avec plaisir, en harmonie avec la nécessité du moment. Chercher réponse aux questions plus théoriques concernant le fonctionnement ou le dysfonctionnement de la voix.

Contenus

Des exercices d'observation, de prise de conscience et d'analyse des couleurs de voix en présence guideront le début de la séance et amorceront des questions plus spécifiques auxquelles nous répondrons ensemble par des exercices exploitables dans nos cours: relaxation, respiration, vibration laryngée, résonance, exploration du tonus vocal, de la tessiture, du volume, puis application en détente à divers textes-supports.

Pour alimenter la curiosité de chacun, quelques livres « sur la voix » seront présentés en fin de séance.

Formateur(s), formatrice(s):

Myriam BEUKEN est professeur de Déclamation et de Technique de Base en Formation vocale à l'Académie d'Auderghem. Spécialisée en thérapie de la voix (licence en logopédie) et convaincue du caractère indispensable d'une gestion harmonieuse de la respiration et de la voix pour le mieux-être de l'acteur, elle a créé en 1994 le cours de « formation vocale de l'acteur », qui était alors un projet pédagogique ouvert tant aux comédiens qu'aux musiciens. www.academie-auderghem.be

Public:

Les professeurs du domaine qui n'ont pas encore suivi une journée de cette formation.
Pour des raisons pratiques, il est souhaitable que les participants viennent dans une tenue relax.

Lieu, dates et horaire (les 2 journées forment un tout)

LIEU	Académie d'Auderghem, rue des Ecoliers 7 à 1160 Bruxelles
DATES	05.02.2013 et 26.03.2013
HORAIRE	10h/13h

DOMAINE DE LA DANSE

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE OBJECTIFS, CONTENUS ET COMPETENCES.

Conditions de participation

Cette formation constitue la suite du travail amorcé en 2012 et s'adresse à tous les professeurs de danse classique, contemporaine et jazz qui ont suivi la formation du 2 octobre 2012 à l'Académie Grétry.

Objectifs et contenu

- ➢ Clarification des termes objectifs, contenus et socles de compétence
- ➢ Identification des contextes d'enseignement et d'apprentissage
- ➢ Comment définir les objectifs de formation et les contenus qui permettront de les atteindre et donneront à l'élève les compétences dont il devra faire preuve à la fin des différentes filières
- ➢ Activités pratiques principalement axées sur l'intégration de la créativité dans les cours de danse classique
- ➢ Mise en situation pédagogique.

Formateur(s), formatrice(s)

Catherine LOTTEFIER, Professeur à l'Académie de Musique de Jette

Public

voir conditions de participation, maximum 15 personnes.

Lieu, dates et horaire

DISCIPLINE	DANSE CLASSIQUE
LIEU	Académie de Musique Grétry, Bd. de la Constitution, 81, à 4020 Liège
DATES	17.01.2013
HORAIRE	14h30/19h30

DISCIPLINE	DANSE CLASSIQUE
LIEU	Conservatoire de Charleroi, rue A. Biarent, 1 à 6000 Charleroi
DATES	19.01.2013
HORAIRE	14h30/19h30

DISCIPLINE	DANSE CLASSIQUE
LIEU	Académie de Musique d'Evere, Rue Edouard Stuckens, 125 à 1140 Evere
DATES	29.01.2013
HORAIRE	15h/20h

DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES VISUELS ET DE L'ESPACE

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE LES COURS POUR ENFANTS EN FILIERE PREPARATOIRE – A1 ET A2

Objectif et contenus

Il s'agira de mettre en lumière le quotidien d'un cours dispensé au cycle Préparatoire en regard de l'histoire de l'enfant face à la pratique de l'art, d'expériences croisées, de questionnements, des socles de compétences contenus dans le Décret du 02 juin 1998, …

1. L'évolution de l'enfant face à la pratique de l'Art. : Changement et stabilité. Une toute petite histoire…
2. Envisager sa mission d'éveil des enfants aux Arts Plastiques.
   Le programme d'une année académique : quoi, comment, pourquoi, …
   Penser, tester et construire son cours : une nécessité ?
   Liberté, contraintes, consignes : un choix à portée pédagogique.
   Quels discours, quelles postures, quelles visées pour un cours d'enfants ?
   Appliquer les socles de compétences : une adéquation facile ?
   Nourrir l'imagination : où puiser ? L'Histoire de l'Art, une nécessité ? L'art d'aujourd'hui, une piste ?
   Mais encore ? L'effet de surprise, du piment dans la vie !
3. L'enfant et la créativité, un mythe ?
   Le terrain de l'enfance est-il celui où l'imagination au pouvoir fait pousser l'inattendu, le poétique, l'art même ? L'enfant est-il un artiste et ses productions artistiques des œuvres d'art ? Quels liens entre les artistes et le dessin d'enfant ?

Formateur(s), formatrice(s)

Christina RUGGIN, Directrice honoraire de l'académie des Beaux-Arts de Châtelet.
A enseigné vingt ans au cycle Préparatoire ; mené de nombreux stages pour enfants ; créé une cellule de réflexions sur les pratiques artistiques chez l'enfant ; écrit « Le papillon mouché » où, à travers un jeu de miroirs entre ses souvenirs d'enfance et le choix de l'art comme pratique et profession, la question reste posée : un lien existe-t-il ?

Public

Cette formation s'adresse à tous les membres du personnel du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace de l'ESAHR et de l'enseignement de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud
DATES	15.10.2013
HORAIRE	13h30/18h30

DOMAINE DE LA MUSIQUE

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE

SESSION 1) : FORMATION A LA MAITRISE VOCALE et A LA MAITRISE RYTHMIQUE
SESSION 2) : LA CREATIVITE DANS LES COURS DE FORMATION MUSICALE
SESSION 3) : LA FORMATION MUSICALE EN FILIERE PREPARATOIRE
SESSION 4) : ORGANISATION SEMI-COLLECTIVE DES COURS POUR LES INSTRUMENTS A VENT
SESSION 5) : ORGANISATION SEMI-COLLECTIVE DES COURS POUR LES INSTRUMENTS A CLAVIER

CHACUNE DE CES SESSIONS EST INDEPENDANTE, LES CANDIDATS PEUVENT CHOISIR UNE SEULE SESSION DE FORMATION MAIS PEUVENT CUMULER PLUSIEURS SESSIONS.

SESSION 1) : FORMATION A LA MAITRISE VOCALE ET RYTHMIQUE

Objectifs et Contenu

- Utiliser sa voix, son corps comme le premier instrument, outil indispensable à la découverte, la compréhension, l'apprentissage et l'assimilation de chaque notion musicale.
- Comment faire et savoir faire avec cet « instrument » perfectible ?
- Nous développerons des moyens, tant du point de vue rythmique que vocal, afin de construire des gestes musicaux en adéquation avec toute pratique instrumentale, et ce dans le cadre de nos objectifs de Formation musicale.

Formateur(s), formatrice(s)

- Véronique RAVIER : Professeur de formation musicale, clavecin et chef de chœur adultes et enfants dans les Académies d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Lambert. Claveciniste (Batyscaphe…), percussioniste (Babelouze fanfare…).
- Christine ROTTIERS : Professeur de formation musicale, dans les Académies de Watermael-Boitsfort, de Woluwe-Saint-Lambert et conférencière au Conservatoire de Bruxelles.

Public

Professeurs du cours de formation musicale

Lieu, dates et horaire

LIEU groupe 1	Académie de Musique de Woluwe-Saint-Lambert, Av. des 2 Tilleuls 2A, 1200 Woluwe-Saint-Lambert.
DATES	24.06.2013 et 25.06.2013
HORAIRE	13h/18h

LIEU groupe 2	Académie de Musique de Waterloo, 267 Ch. de Bruxelles, 1410 Waterloo
DATES	02.09.2013 et 03.09.2013
HORAIRE	13h/18h

SESSION 2) : LA CREATIVITE DANS LES COURS DE FORMATION MUSICALE

Objectifs

Démontrer que la créativité, qui constitue un des quatre socles de compétence de notre enseignement, régulièrement considéré comme le moins évident, n'est pas extérieure au cours de FM mais que, au contraire, elle peut y être intégrée de façon permanente et sous différentes formes.

Contenu

Durant ces trois jours, la créativité, en tant que processus, expression et production, sera abordée très pratiquement dans le cadre des objectifs spécifiques du cours de Formation Musicale. La formation propose :

- De donner des pistes de réflexions sur ce que signifie réellement la créativité au cours de FM, quand et comment s'y prendre, comment l'articuler avec les objectifs du cours et les autres socles de compétence, à quels stades des apprentissages, par quels procédés, avec quelles finalités, etc.……
- De donner un maximum d'exemples et de moyens concrets de travail lié à la créativité, pour toutes les filières du cours de FM.
- De mettre les participants en situation de « faire » de la créativité, de la susciter…
- De donner des moyens pour évaluer de la créativité.

Formateur(s), formatrice(s)

Dominique LOREA, Professeur de méthodologie de la FM au CR Liège et professeur de FM à l'Académie de Chénée.

Public

Professeurs du cours de formation musicale

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	21.01.2013 ; 29.01.2013 ; 18.02.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

SESSION 3) : LA FORMATION MUSICALE EN FILIERE PREPARATOIRE

Objectifs

Permettre à tous les participants enseignant dans la filière préparatoire de réfléchir à leur enseignement, de confronter leurs expériences, de trouver de nouvelles idées.

Contenu

La formation exploitera toutes les matières propres à la filière préparatoire : la voix et les chansons, le corps et le rythme, les paramètres, l'utilisation des instruments de percussions etc… et proposera toutes sortes d'exemples d'activités liés à ces différents sujets, notamment en lien avec les objectifs d'éducation et de formation artistique.

La troisième journée sera consacrée à l'illustration musicale d'un conte ou d'une histoire. Nous nous inspirerons d'exemples précis déjà effectués avec de jeunes enfants pour créer notre propre projet.

Remarque : celles et ceux qui ont participé à la formation relative à la filière préparatoire en 2008 peuvent s'inscrire et n'assister qu'à la troisième journée s'ils le désirent.

Formateur(s), formatrice(s)

Dominique LOREA, Professeur de méthodologie de la FM au CR Liège et professeur de FM à l'Académie de Chénée.

Public

Professeurs du cours de formation musicale en filière préparatoire

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	04.02.2013 ; 15.04.2013 ; 07.10.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

SESSION 4) : ORGANISATION SEMI-COLLECTIVE DES COURS POUR LES INSTRUMENTS A VENT

Objectifs

Cette formation sera essentiellement donnée dans un esprit d'échanges entre professeurs, et en regard des nombreuses expériences déjà réalisées en académie. Il sera proposé de mettre en place un canevas de travail en vue de penser, construire, gérer et mener à bien les cours semi-collectifs des instruments à vent dans nos établissements.

Contenu

S'interroger : un cours semi-collectif, comment, pour qui, pourquoi ? Il s'agira de mener une réflexion sur les pistes à suivre, les moyens à utiliser pour permettre à chacun de se sentir à l'aise et de développer dans son cours une méthodologie active du semi-collectif. Recherche de différentes solutions par rapport aux problèmes rencontrés : âges différents des élèves, refus du semi-collectif par les élèves,….

Formateur(s), formatrice(s)

Marie-Claude BUFFENOIR, ex-flûtiste de l'OVV, sous-directrice de l'académie de Woluwe-Saint-Pierre, professeur à l'Ecole Européenne, participe à l'Académie d'Eté de Dinant depuis plusieurs années, passionnée par l'enseignement.

Public

Professeurs des cours d'instruments à vent

Lieu, dates et horaire (un groupe au choix)

LIEU (groupe 1)	Académie de Musique de Wavre, av. des Déportés, 69 à 1300 Wavre
DATES	24.09.2013
HORAIRE	13h/17h

LIEU (groupe 2)	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	08.10.2013
HORAIRE	13h/17h

SESSION 5): ORGANISATION SEMI-COLLECTIVE DES COURS POUR LES INSTRUMENTS A CLAVIER

Objectifs

Envisager un enseignement semi-collectif pour le piano est toujours un défi, l'instrument étant étroitement associé au soliste dans notre imaginaire…Et s'il est vrai que les spécificités de la technique instrumentale requièrent un enseignement individualisé, la pratique semi-collective permet toutefois de dynamiser les cours. En associant à l'étude de l'instrument un travail corporel, rythmique, vocal et solfégique, en s'intéressant à l'aspect formel de l'œuvre, aux différents styles musicaux, et par l'intermédiaire de l'improvisation libre, on peut faire d'un cours de piano, une leçon de musique complète.

Contenu

1° Comment se constituer une « boîte à outils »
- Présentation brève de quelques méthodes de pédagogie musicale
- Travail corporel (posture, équilibres, mouvements spécifiques)
- Rythme (perception physique de la pulsation, carrures les plus courantes)
- Voix/oreille (observer les liens « chant - geste instrumental » et « oreille - mémoire musicale »)
- Improvisation

2° Applications
Au départ de pièces de répertoire (degrés F1 à F5) proposées par les stagiaires, nous chercherons ensemble comment intégrer une dimension collective à la lumière des moyens d'activation proposés.

Formateur(s), formatrice(s)

Bruno CRABBE est un musicien éclectique.

Après une formation en pédagogie musicale marquée par des personnalités telles que Jos Wuytack (méthode Orff), Shinichi Suzuki, Jacques Chapuis (méthode Willems), il poursuit des études de piano, musique de chambre, harmonie, accompagnement, chant et direction de chœur.
Professeur de piano et de musique de chambre depuis 25 ans, il accompagne la maîtrise de la Monnaie depuis plus de 10 ans et dirige le chœur Da Cagile et l'ensemble vocal Kaïros.

Public

Membres du personnel de direction et les professeurs des instruments à clavier

Lieu, dates et horaire (un jour au choix)

LIEU	Académie de Musique d'Auderghem, rue des Ecoliers, 7 à 1160 Bruxelles
DATES	31.01.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LIEU	Académie de Musique de Mons, rue des Cinq Visages, 7 à 7000 Mons
DATES	21.02.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LIEU	Académie de Ciney, château Saint-Roch, Saintfoin, 8 à 5590 Ciney
DATES	28.03.2013
HORAIRE	10h30/13h et 14h/16h30

LA CONNAISSANCE ET LA RECHERCHE DE TEXTES LEGAUX

Session 1 : exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée, gestion des structures (AGERS)
Session 2 : exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée, gestion des personnels (AGPE)
Session 3 : Fonctionnement d'une ASBL, statuts, droits et devoirs, régime des petites indemnités publics, liens avec l'école.
Session 4 : Nouveautés depuis 2009/2010 : décret 2/6/98 ; Titres requis, AESS, programmes de cours, décret directeurs, DPPR.

Contenu et objectifs de la formation : session 1 et session 2

Les circulaires dites « de la rentrée » représentent un résumé de la plupart des actes administratifs qui sont posés par une direction d'école (ou par des membres du personnel administratif). Leur bonne utilisation est garante d'une bonne gestion générale de la plupart des dossiers. La formation permet de créer un dialogue entre les directeurs, les sous-directeurs d'académie, (ou les personnes qui gèrent certains aspects spécifiques à ces circulaires) et un membre du personnel de l'Enseignement non obligatoire responsable de l'application de cette circulaire. Les participants seront amenés à poser des questions relatives aux objets précités et pourront recevoir des réponses précises sur la plupart des aspects administratifs relatifs à la fonction de directeur. Une session est réservée à la problématique des ASBL et une autre à la responsabilité civile des membres du personnel des académies.

Objectifs de la formation : session 3

Mieux appréhender le nouveau cadre légal de l'ASBL. Savoir rédiger et/ou mettre à jour les statuts d'une asbl. Connaître les étapes de la constitution d'une asbl (acte constitutif et démarches auprès du tribunal de commerce).

Connaître les règles d'engagement et de rémunération sous statut bénévole et dans le cadre du régime des petites indemnités,

Contenu de la formation : session 3

La loi du 2 mai 2002 sur les asbl, Recommandations générales au sujet de la rédaction de statuts
• Clauses obligatoires Clauses libres légales Clauses libre complémentaires

L'acte de constitution des statuts. Première assemblée générale, premier conseil d'administration
Dépôts d'actes au greffe du tribunal de commerce

Le recours au bénévolat, règles de bases. Le recours au régime des petites indemnités pour défrayer les artistes, règles de base.

Contenu et objectifs de la formation : session 4

Comment chercher ces textes légaux dans leur version actualisée et comment trouver les modifications ; comment retrouver une circulaire sur base des mots clés ; comment classer les circulaires, arrêtés et décrets et les porter à la connaissance des membres du personnel.

Des exemples pratiques basés sur les nombreuses questions posées au CECP serviront de base aux discussions.

Formateur(s), formatrice(s)

Session 1 Monsieur Alain DETREZ, Attaché (AGERS)
Session 2 Madame P. MEERSCHAUT, attachée (AGPE)
Session 3 Monsieur Pierre GILLES, Licencié en travail social, Directeur d'une agence conseil en économie sociale, actuellement directeur du centre culturel régional Action Sud .
Session 4 Monsieur Carlo GIANNONE, chargé de mission au C.E.C.P.

Public

Directeurs / sous-directeurs et les personnes qui gèrent certains aspects spécifiques à ces circulaires et/ ou aspects administratifs.

Lieu, dates et horaire

LIEU (Session 1)	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	30.04.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LIEU (Session 2)	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	12.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LIEU (Session 3)	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	05.03.2013 et 19.03.2013
HORAIRE	9h/13h

LIEU (Session 4)	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	17.05.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LA SCENE ET LES ARTS VISUELS, FORMES HYBRIDES ET NOUVEAUX LANGAGES

Objectifs et contenus de la formation

La journée de formation se propose de définir les enjeux de la transdisciplinarité (formes hybrides, influences réciproques des arts visuels et de la scène, question de « l'art total »), pour ensuite

faire le point sur la question à la lumière d'exemples concrets (projections d'extraits de spectacles) puisés dans l'histoire récente et actuelle de la scène.

Suite à l'exposé, une discussion aura lieu entre les participants.

Après les radicalités des avant-gardes des années 70-80, le mélange des genres marque aujourd'hui une évolution logique dans les arts de la scène. Il ouvre la voie à l'invention de nouveaux langages qui, en débordant le cadre strict d'une technique ou d'une discipline, offrent au théâtre comme à la danse et aux arts plastiques des possibilités inédites mais posent aussi des questions nouvelles de structuration et de narration

Formateur(s), formatrice(s)

Patrick BONTE : Né en 1956, Patrick Bonté a écrit pour la radio, le cinéma et le théâtre et réalisé de nombreuses mises en scène.

Associé depuis 1985 avec la chorégraphe Nicole Mossoux, il crée des spectacles de « théâtre-danse » qui tentent une exploration des zones troubles de la sensibilité afin de donner à voir et à penser autrement le rapport au monde : à travers une étrange familiarité, un humour, une intimité froide. Il est directeur général et artistique des Brigittines.

Public

Personnel directeur et enseignant des quatre domaines de l'ESAHR et de l'artistique de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Les Brigittines, 2, petite rue des Brigittines à 1000 Bruxelles
DATES	12.12.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/16h

ÊTRE ENSEIGNANT DANS L'E.S.A.H.R. : Enseigner quoi, à qui et comment ?
Session 1 : pour les membres du personnel qui n'ont pas encore suivi cette formation
Session 2 : pour les membres du personnel ayant déjà suivi une journée de cette formation

Session 1 : pour les membres du personnel (directeurs et professeurs) qui n'ont pas encore suivi cette formation

Objectifs de la formation

- Dégager les enjeux, les missions et les conditions d'un enseignement artistique organisé pour « le plus grand nombre ».
- Comprendre le rôle et la place de chaque enseignant au sein de l'équipe pédagogique de l'établissement.
- Comprendre les contenus et les articulations des textes légaux.

Contenus de la formation

- A partir du décret du 2 juin 1998, comment comprendre et répondre au projet pédagogique, aux programmes des cours, aux conseils des études, conseils de classe et d'admission
- Adéquation aux socles de compétences des programmes, des 4 socles définis dans le décret du 2 juin 1998
- Structure du projet d'établissement et admission ainsi que suivi du cursus des élèves
- Liens et cohérence entre : objectifs, contenus, méthodes pédagogiques et socles de compétences.
- Evolution(s) de la pédagogie.

Formateur(s), formatrice(s)

- **Pierre VAN CRAEYNEST,** *Inspecteur coordonnateur honoraire de l'enseignement artistique, Inspecteur honoraire du domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace.*

Public

Professeurs (et directeurs) des quatre domaines de l'ESAHR et professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace de plein exercice qui n'ont pas encore suivi cette formation.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	19.02.2013 et 01.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

Session 2 : pour les membres du personnel ayant déjà suivi une journée de cette formation

Objectifs de la formation

- Revoir et poursuivre les contenus de la formation préalable en les approfondissant
- Actualiser les évolutions et les innovations en matière pédagogique et artistique et confronter leurs perspectives d'application avec les projets pédagogiques d'établissements.
- Aborder les enjeux, l'organisation et les contenus d'une formation pluridisciplinaire.

Contenus de la formation

- Gestion pédagogique d'élèves de la filière de formation parmi les élèves des cours « à spécialité »
- La formation pluridisciplinaire : tronc commun de la pédagogique des arts plastiques
- La formation transdisciplinaire : ses caractéristiques, enjeux et moyens
- Le sens et l'importance du cours d'histoire de l'Art et analyse esthétique
- Les attitudes pédagogiques fermées
- Evolution(s) de la pédagogie.
- La beauté – l'esthétique et l'évolution de leurs critères.

Formateur(s), formatrice(s)

- **Pierre VAN CRAEYNEST,** *Inspecteur coordonnateur honoraire de l'enseignement artistique, Inspecteur honoraire du domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace.*

Public

Professeurs (et directeurs) des quatre domaines de l'ESAHR et professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace de plein exercice qui ont déjà suivi une journée de cette formation.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	08.03.2013 et 18.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LA GESTION DES CONFLITS

Objectifs de la formation

Prendre conscience des relations conflictuelles pouvant survenir avec des étudiants, des collègues, les différentes autorités pour en dégager des pistes de remédiation.

- Identifier et analyser la colère qui monte en nous : « pourquoi ce sentiment et quelles en sont les causes »
- Pratiquer la réorientation consciente de nos émotions « Qu'est-ce qui fait institution en moi ? »
- Réagir de façon raisonnée et négociatrice (sans victime, ni gagnant d'orgueil) vis-à-vis de la personne qui nous agresse : « Que peut-on faire pour trouver un compromis ? »

Contenus de la formation

Le formateur utilisera les pratiques d'éducation active (jeux de rôle, exercices structurés, simulations…) pour appréhender les différents aspects de la psychologie relationnelle en gestion des conflits : analyses transactionnelle, institutionnelle, stratégique et systémique.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur J.M. LANGE, professeur honoraire à la Haute École Troclet

Public

Personnel directeur et sous-directeur de l'ESAHR

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	01.10.2013 – 07.10.2013 – 17.10.2013 – 25.10.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/16h

COMMUNICATION AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS : PRISE DE PAROLE et ELOQUENCE EN HUMANITES ARTISTIQUES

Objectifs

L'acquisition et le perfectionnement du langage parlé nécessite un apprentissage.
- Il ne s'agit pas de l'apprentissage du beau ou du bon langage
- Il ne s'agit pas non plus de diction « sensu stricto », de formation vocale ou de déclamation

Il s'agit d'une proposition active destinée à « libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion ».
L'objectif pédagogique peut se résumer ainsi :
faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent ; réaliser des expériences abouties qui, petit à petit « décomplexent » et mettent à l'aise.

Contenus

- Une conception : la parole un moyen de s'exprimer et de communiquer,
- Une attitude : « bien parler », ce n'est pas seulement se faire comprendre et se faire entendre,

C'est aussi : « dire, quelque chose, à un moment donné, quelque part, à quelqu'un, afin de… »

Formateur(s), formatrice(s)

Jean-Henri DREZE, comédien, animateur, metteur en scène, dramaturge, Professeur ; membre fondateur et administrateur d'une des premières troupes de « théâtre – action » - « Théâtre de la Communauté – Ateliers de la Colline » - en Belgique francophone (1969). Professeur honoraire du CR Liège, cours de déclamation – art oratoire ; Inspecteur consultatif international « sur l'Education artistique » de l'UNESCO.

Public

Professeurs du domaine des arts de la parole exerçant en humanités artistiques.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique de Court-Saint-Etienne, rue des Ecoles 32 à 1490 Court-Saint-Etienne
DATES	17 et 18.06.2013
HORAIRE	9h30/12h et 13h/15h30

LIEU	Académie de Musique de Namur, Av. Jean Materne 162, 5100 Jambes
DATES	9 et 10.12.2013
HORAIRE	9h30/12h et 13h/15h30

LIEU	Académie de Musique d'Ixelles, Av. des Eperons d'or 16 à 1050 Ixelles
DATES	12 et 13.12.2013
HORAIRE	9h30/12h et 13h/15h30

RAPPEL : Domaine de la danse.

Outre les formations spécifiques qui suivent, les membres du personnel du domaine de la danse peuvent s'inscrire aux modules :

13/04/02	**Amélioration de la qualité par l'échange de bonnes pratiques.** **Domaine de la danse : objectifs, contenus et compétences**	**P.25**
13/01	Formation Candidats Sous-Directeurs (calandrier).	P.12
13/02	Les nouvelles technologies : internet, traitement de textes, tableaux.	P.18
13/06	La scène et les arts visuels, formes hybrides et nouveaux langages	P.34
13/07	Etre enseignant dans l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit : Enseigner quoi à qui et comment ?	P.35
13/19	Le son et les installations Session 2 : utilisation pratique du matériel de sonorisation	P.52
13/20	Pédagogie et andragogie	P.53
13/26	Formation en danses anciennes pour les professeurs instrumentistes, de formation vocale, de formation musicale et de danse.	P.62

Module ESAHR 13/10

OUTILS DE TRANSMISSION DE L'ART CHOREGRAPHIQUE

Conditions de participation

Cette formation s'adresse :

1er groupe : aux professeurs de danse classique

2e groupe : aux professeurs de danse contemporaine et jazz aux professeurs des domaines des arts de la parole et du théâtre et de la musique intéressés par l'étude du mouvement

Objectifs et contenu

1er groupe :
Fondamentaux de la danse classique par une approche choréologique (cf 2e groupe)
Expérimentation de diverses méthodes pédagogiques intégrant ces contenus
Définition des niveaux d'exigence et des contenus

2e groupe :
Modèle structurel : espace, dynamique, actions, corps, aspect relationnel
Principes du mouvement
Explorer divers processus éducatifs intégrant ces contenus par le biais de l'analyse, de la recherche et de l'expérimentation

Formateur(s), formatrice(s)

- **Rosemary BRANDT :** *Professeur et coordinatrice au Laban Centre London*
  Professeur au CNDC d'Angers, au Centre National de la Danse de Lyon, au Conservatoire National Supérieur de Lyon, Ex-Professeur à la "London Contemporary Dance School".

Public

voir conditions de participation

Lieu, dates et horaire (5X 2 jours)

LIEU	A déterminer (tous les professeurs de danse seront informés par mail)
DATES	A déterminer (tous les professeurs de danse seront informés par mail)
HORAIRE	10h/17h

MÉTHODOLOGIE DE LA DANSE JAZZ

Objectifs et contenus de la formation

Objectifs :

Introduire d'avantage de cohérence dans un domaine où coexistent trop souvent la générosité dans les intentions et l'improvisation dans les pratiques.

Contenus :

En liaison avec les socles de compétence :

- Définir des niveaux d'exigence pour les différentes filières
- Etablir des contenus qui permettent de conserver les spécificités techniques, en tenant compte du contexte dans lequel ils sont enseignés
- Explorer divers processus éducatifs intégrant ces contenus par le biais de l'analyse, de la recherche et de l'expérimentation

Formateur(s), formatrice(s)

- **Patricia GREENWOOD KARAGOZIAN :** *Danseuse professionnelle (compagnie Facecies), chorégraphe de « Cats » et « West Side Story » au théâtre du Chatelet, enseignante en France*

Public

Professeurs de danse jazz des académies de l'ESAHR.

Lieu, dates et horaire

LIEU	A déterminer (tous les professeurs de danse seront informés par mail)
DATES	20, 21 et 22 septembre 2013
HORAIRE	10h/17h

LIEU	A déterminer (tous les professeurs de danse seront informés par mail)
DATES	8, 9 et 10 novembre 2013
HORAIRE	10h/17h

RAPPEL : Domaine des Arts de la parole et du théâtre.

Outre les formations spécifiques qui suivent, les membres du personnel du domaine des Arts de la parole et du théâtre peuvent s'inscrire aux modules :

13/04 Amélioration de la qualité par l'échange de bonnes pratiques.

Domaine des arts de la parole :

S1) Autour de l'éloquence pour les classes d'enfants P.21

Autour de l'éloquence pour les classes d'adultes

S2) Autour de la formation corporelle P.23

S3) Autour de la formation vocale P.24

13/01 Formation Candidats Sous-Directeurs. P.12

13/02 Les nouvelles technologies : internet, traitement de textes, tableaux. P.18

13/06 La scène et les arts visuels, formes hybrides et nouveaux langages P.34

13/07 Etre enseignant dans l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit : Enseigner quoi à qui et comment ? P.35

13/09 Communication avec les différents acteurs ; prise de parole P.38

13/19 Le son et les installations P.52

Session 2 : utilisation pratique du matériel de sonorisation

13/20 Pédagogie et andragogie P.53

Module ESAHR 13/12

LA CREATION COLLECTIVE EN PRATIQUE

Objectifs

L'objectif est de donner des outils aux professeurs qui ont le désir de faire un travail de création collective avec leurs élèves.

Contenu

La formation s'articule autour de trois moments : comment choisir une proposition de départ, comment amener les élèves à se « livrer », à proposer de la matière et comment rassembler les différentes idées pour un projet commun.

Pour aborder les trois points, il sera proposé d'en faire tout simplement l'expérience.

Formateur(s), formatrice(s)

Véronique DUMONT a suivi une formation de comédienne à l'I.A.D (2 ans) et est diplômée au conservatoire royal de Bruxelles.
Elle a joué dans une petite trentaine de spectacles avec différents metteurs en scène dont Isabelle Pousseur, Martine Wijckaert, Dominique Serron, Anne-Cécile van Daelem, Jean-Michel d'Hoop,....
Elle a mis en scène plusieurs spectacles dont des spectacles de création.
Et a notamment enseigné au conservatoire de Mons et à L'I.A.D.

Public

Personnel directeur et enseignant du domaine.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	15, 16, 18 et 19 avril 2013
HORAIRE	9h30/12h30 et 13h30/15h30

DYNAMIQUE DE GROUPE

Objectifs

1. La participation active réclame un engagement démocratique et respectueux.
2. On soutient les projets que l'on a aidé à élaborer.
3. Tout échange de plus de 5 personnes a besoin d'une structure rationnelle d'animation.
4. La coopération apporte plus de résultats que le « chacun pour soi » (cf. KOH-LANTA).
5. Le conflit sociocognitif est créatif à l'opposé de la compétition

Contenu

1. Présentation du groupe, et de la méthodologie dialectique.
2. On peut faire de la Dynamique des Groupes (DG) en groupe et de la gestalt de groupe. (Exercice : la bouche cousue).
3. La discrimination existe-t-elle ou s'agit 'il de stéréotypes ? (Mc Luhan, Mc Lean et Laborit).
4. Le travail en équipe est supérieur à un travail individualisé (Organisation + check-list pour une réunion).
5. Quid des manipulations de groupe : jeu de rôle « la maison des jeunes ».Le pouvoir ne se donne pas, il se prend ; (Exercice structuré : « la pierre »).

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur J.M. LANGE, professeur honoraire à la Haute École Troclet

Public

Professeurs des humanités artistiques en arts de la parole.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	11.03.2013 et 25.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/16h

LIEU	Académie de Musique de Charleroi, rue A. Biarent, 1, 6000 Charleroi
DATES	14.01.2013 et 18.01.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/16h

L'IMPROVISATION DANS LE TRAVAIL D'APPRENTISSAGE DU COMEDIEN, COMMENT UTILISER L'IMPRO DANS UN COURS DU DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE

Objectifs

Trouver son aisance, son plaisir d'artiste/pédagogue dans la pratique de l'improvisation théâtrale, faire le tri dans la multitude d'exercices qui arrivent de tous horizons, trouver comment les utiliser, les agencer dans l'optique d'un travail d'apprenti- comédien et d'une création artistique avec les élèves.

Contenu

1re partie de la journée :

Se mettre en état de disponibilité, prendre conscience de ses facultés d'imagination, trouver (ou retrouver) l'audace et le plaisir du lâcher-prise qui permet de créer. Exercices ludiques

Comment utiliser ces exercices avec les élèves.

2e partie de la journée et journées 2 et 3 :

L'improvisation au service du travail de comédien et de la création théâtrale. Travail sur la création dramatique. Exercices .Comment utiliser ces exercices avec les élèves.

Remarques :

formation proposée tant pour les professeurs de diction éloquence, déclamation, pluridisciplinaire que pour les professeurs d'art dramatique.
Il est obligatoire de prévoir une tenue permettant une aisance corporelle : chaussures légères de sport, pantalon souple, t-shirt. Pas de jupe ou robe, pantalon serrant, talons, etc.
Un groupe de 10 à 20/22 participants est intéressant.

Formatrice

Patricia DACOSSE, directrice de l'Académie de Nivelles, professeur de diction éloquence, de déclamation et d'art dramatique en Académie de 1989 à 2010, chargée de cours et assistante en Art dramatique au Conservatoire de Bruxelles de 2000 à 2005.
Comédienne à la Ligue d'improvisation belge durant 10 ans, comédienne du spectacle « Noces de Vent », entièrement écrit sur base d'improvisations.

Public

Professeurs du domaine des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	21.10.2013 ; 19.11.2013 ; 12.12.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

PREPARATION AU CAPE

Objectif de la formation

Cette formation vise à aborder les questions des candidats au CAPE et leur apporter les réponses utiles à sa préparation, sur base des textes légaux.

Son but est de familiariser les candidats avec les différentes épreuves et la façon dont elles se déroulent.

Au terme de la formation, le participant sera capable :

- d'imaginer diverses formes que peuvent prendre l'épreuve artistique éliminatoire
- de commencer en connaissance de cause les différents travaux demandés pour l'épreuve
- de défendre oralement ces travaux
- de rédiger des préparations de leçon
- de développer une attitude réflexive par rapport aux leçons données.

Contenu de la formation

Échanges et proposition par les participants de projets de « défenses artistiques de C.V. »

Information sur les attentes en termes de travaux écrits

Exercices de simulation de défenses orales de travaux

Analyse de divers canevas de préparations de leçons

Échanges et analyse autour des pratiques d'enseignement des participants

Formateur(s), formatrice(s) :

Pierre PIQUE, Directeur de l'Académie de Saint-Josse ten Noode.

Public

Professeurs du domaine des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Saint-Josse, Place Quételet, 3 à 1210 Bruxelles
DATES	07.02.2013 pour la première réunion, le calendrier suivant sera précisé avec les participants
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	08.02.2013 pour la première réunion, le calendrier suivant sera précisé avec les participants
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

FORMATION DES ENSEIGNANTS A LA CREATION EN ATELIERS

Objectif de la formation

Une formation au langage théâtral destinée aux enseignants responsables d'un atelier d'applications créatives pluridisciplinaires.

Dans ces circonstances de classes, les enseignants sont placés en situation d'animateurs. Ils ont à observer le groupe, à concevoir dynamique de groupe pour les enfants en création, à élaborer des consignes d'écriture ou d'improvisations, à aider l'analyse en vue de la réalisation d'une scène ou d'un spectacle.

Contenu de la formation

Des ateliers en groupe d'enseignants pour aborder les contenus, les matières, les enjeux théoriques et pratiques ; un accompagnement sur le terrain, dans la réalité d'un projet de création, pour tenter d'appliquer… En plus des évaluations prévues à l'intérieur de chaque atelier, il sera proposé aux participants de partager leur évaluation, leur ressenti, leur vécu de la formation.

Formateur(s), formatrice(s) :

Jean-Henri DREZE, comédien, animateur, metteur en scène, dramaturge, Professeur ; membre fondateur et administrateur d'une des premières troupes de « théâtre – action » - « Théâtre de la Communauté – Ateliers de la Colline » - en Belgique francophone (1969). Professeur honoraire du CR Liège, cours de déclamation – art oratoire ; Inspecteur consultatif international « sur l'Education artistique » de l'UNESCO.

Public

Professeurs du domaine des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR.

Remarque : il est obligatoire de prévoir une tenue ample, souple et neutre qui permet une aisance corporelle (pas de jupe ou robe, ni pantalons serrant ni talons).

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	30.09.2013 pour la première réunion qui déterminera le calendrier suivant
HORAIRE	9h30/12h30 et 13h30/15h30

Module ESAHR 13/17

Les enjeux du jeu dramatique ou l'enseignement de l'art dramatique pour les enfants de 8 à 14 ans

Objectif de la formation

Donner des éléments pour faire découvrir le théâtre par le jeu dramatique : travail par groupes de la conception d'un projet à sa réalisation devant le groupe classe, son analyse en lien avec le théâtre classique et contemporain (échauffement, jeu dramatique, analyse, rejeu).

Mots clés : 1. (Théâtre) : improvisation/texte ; personnages ; fable ; réalité/fiction. 2. (pédagogie) : conduite d'ateliers ; position et rôle de l'enseignant /animateur ; références théoriques.

Contenu de la formation

Il s'agira, à partir d'une pratique de jeu dramatique (improvisations à canevas menées dans le cadre d'un dispositif spécifique qui sera explicité) de réfléchir aux problèmes qui se posent à l'enseignant/animateur (notions de cadre de jeu, de structure dramatique, de personnage, du rapport réalité/fiction à partir de personnages, des rôles et places de l'animateur aux différentes étapes du travail). La réflexion théorique sera basée sur l'expérimentation de propositions de travail adaptables à des élèves d'âges différents.

Formateur(s), formatrice(s) : Christiane PAGE

Professeur (Études théâtrales, université Rennes 2). Thèmes de recherche : Théâtre/déportation (Charlotte Delbo) ; Théâtre/psychanalyse. **Théâtre/ pédagogie** (a publié : *Pratiques théâtrales dans l'éducation en France au XX^e siècle : aliénation ou émancipation ?*, APU, 2009 ; *Éduquer par le jeu dramatique, ESF, 2006. Troupes et jeunesse, Cahiers Robinson*, n°18, APU 2005. http://www.sites.univ-rennes2.fr/arts-pratiques-poetiques/chercheurs/membres-permanents/fiche-individuelle-christiane-page-accueil

Public

Professeurs du domaine des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Saint-Josse, Place Quételet, 3 à 1210 Bruxelles
DATES	22, 23, 24, 25 et 26 avril 2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

RAPPEL : THEMES SPECIFIQUES Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace.

Outre les formations spécifiques qui suivent, les membres du personnel du domaine de la danse peuvent s'inscrire aux modules :

13/03	Les nouvelles technologies comme outil de créativité S2 : Ateliers de fabrication numérique	P.20
13/04	**Amélioration de la qualité par l'échange de bonnes pratiques. les cours pour enfants en filière préparatoire**	**P.26**
13/01	Formation Candidats Sous-Directeurs.	P.12
13/02	Les nouvelles technologies : internet, traitement de textes, tableaux.	P.18
13/06	La scène et les arts visuels, formes hybrides et nouveaux langages	P.34
13/07	Etre enseignant dans l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit : Enseigner quoi à qui et comment ?	P.35

THEMES SPECIFIQUES
Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace.

Module ESAHR 13/18

LES PRODUITS NON TOXIQUES : CONFORMITE AUX DISPOSITIONS LEGALES.

Objectifs

Le Formateur s'est posé comme objectif d'introduire ses collègues enseignants aux nouvelles techniques. Ce sont surtout les nouvelles possibilités qu'offrent ces techniques qui révolutionnent la façon d'aborder la gravure tant sur le plan pédagogique qu'artistique.

En éliminant les dangers réels pour la santé qu'entraine l'utilisation des produits traditionnels (solvents, acides, colophane, etc...), la transition des ateliers de gravure vers la pratique non toxique anticipe parfaitement à la législation Européenne REACH qui sera mise en pratique à partir de 2012.

Contenu

Introduction théorique ; Présentation des nouveautés par rapport aux techniques classiques.

Démonstrations : les différents vernis acryliques : à dessiner (vernis durs, vernis mous), à remordre, aquatinte la morsure, la gravure en creux sans morsure : le film photopolymère. l'impression aux encres à base d'eau.

Formateur(s), formatrice(s)

Filip LE ROY : Professeur de gravure à l'Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht depuis 1973. En 2004 il rencontre l'artiste Danois Henrik Boegh qui l'introduit aux nouvelles techniques de gravure non toxique mises au point aux Etats Unis par l'artiste graveur Keith Howard entre 1987 et 1995.
En 2006 il intoduit les nouvelles techniques dans son atelier de l'Academie, convaincu des innombrables nouvelles possibilités qu'elles offrent à l'artiste-graveur.
En animant des stages il s'efforce à introduire les techniques de gravure non-toxique tant au nord qu'au sud du pays et à l'étranger.

Public

Professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace (plein exercice et ESAHR)

Lieu, dates et horaire

LIEU	Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht, Atelier de Gravure, Place de la Vaillance, 17, 1070 Bruxelles (Anderlecht)
DATES	25.01.2013
HORAIRE	9h30 à 12h30 : approche théorique, les horaires définitifs pour les exercices pratiques seront fixés avec les candidats présents (Maximum 4 jours de 5 heures).

Module ESAHR 13/19

LE SON ET LES INSTALLATIONS

Session 1 : UTILISATION DU SON DANS LES ARTS PLASTIQUES ET LES PERFORMANCES
Session 2 : UTILISATION PRATIQUE DU MATERIEL (TABLE DE MIXAGE, LOGICIELS, MICROPHONES, ENREGISTREUR, LECTEUR DE CD).

Session 1 : UTILISATION DU SON DANS LES ARTS PLASTIQUES ET LES PERFORMANCES

Objectifs

Prise de conscience de la richesse des possibilités offertes par l'utilisation du son dans les domaines des arts plastiques et des arts de la scène : performances, danse, « spectacles » au sens large (théâtre, techniques mixtes).

Contenu

Approche exemplative de différents cas de figure de l'utilisation du son dans le domaine des arts plastiques et des arts de la scène (au sens large) : écoute de bandes sonores, vision de films ou captations d'événements, … Explications des procédés et systèmes techniques mis en œuvre (multiphonie, séquenceur, configurations « live », logiciel interactifs – Max/MSP, Live,…-).

Initiation à la pratique de l'utilisation du son, à travers des exercices pratiques de prise de son et de montage son, de mixage et de spatialisation.

Formateur(s), formatrice(s)

Quentin JACQUES. Ingénieur du son sorti de l'Insas en 1992, Quentin Jacques travaille depuis lors comme preneur de son et monteur son dans le domaine de l'audiovisuel (fiction et documentaire), mais aussi comme réalisateur et producteur dans le domaine de la création radio, de la création sonore, de bandes sons pour des expositions et des performances.
Quentin Jacques est aussi « formateur » et professeur à l'Insas et à l'ESAV de Marrakech.

Public

Cette formation de type « artistique » est destinée aux plasticiens, musiciens, danseurs, comédiens et praticiens divers y compris les professeurs des arts plastiques, visuels et de l'espace du plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	21.01.2013 ; 22.01.2013 ; 24.01.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

Session 2 : UTILISATION PRATIQUE DU MATERIEL (TABLE DE MIXAGE, LOGICIELS, MICROPHONES, ENREGISTREUR, LECTEUR DE CD).

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est d'initier les utilisateurs de matériel de prise de son, de montage son et diffusion sonore, afin de leur permettre la prise en main du matériel sonore présent dans les écoles d'enseignement artistique et musical (art-plastique, multimédia, diffusion sonore, bande son,…)

Contenu de la formation

La formation sera constituée d'une courte introduction théorique (bases du son : qu'est-ce que c'est, comment ça fonctionne) en vue d'une compréhension des principes des outils de prise de son, de montage son et de diffusion sonore.
La majeure partie de la formation sera technique et pratique, à travers des exercices pratiques sur un matériel exemplatif des situations rencontrées par les praticiens et enseignants.
Cette formation se donnera dans un lieu qui possède un matériel technique suffisamment complet pour pouvoir manipuler ces instruments et réaliser des exercices pratiques.

Formateur(s), formatrice(s)

Quentin JACQUES. Ingénieur du son sorti de l'Insas en 1992, Quentin Jacques travaille depuis lors comme preneur de son et monteur son dans le domaine de l'audiovisuel (fiction et documentaire), mais aussi comme réalisateur et producteur dans le domaine de la création radio, de la création sonore, de bandes sons pour des expositions et des performances.

Quentin Jacques est aussi « formateur » et professeur à l'Insas et à l'ESAV de Marrakech.

Public :

Cette formation de type apprentissage de l'utilisation du matériel est destinée aux plasticiens, musiciens, danseurs, comédiens et praticiens divers y compris les professeurs des arts plastiques, visuels et de l'espace du plein exercice.

Lieu, dates et horaire (les 2 journées forment un seul module de formation)

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	04.03.2013 ; 05.03.2013 ; 07.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

PEDAGOGIE ET ANDRAGOGIE

Objectifs et contenus de la formation :

Dans notre type d'Enseignement Secondaire Artistique à horaire réduit de la Communauté française, certains professeurs sont amenés à dispenser un cours (Dessin, Sculpture, Peinture, ...) à toutes les filières : de la formation pluridisciplinaire aux enfants à partir de 6 ans et aux adolescents et ensuite, les spécialités de cours aux adultes. Or, on ne donne pas cours de la même façon aux uns et aux autres, surtout dans le domaine artistique où l'un des socles de compétence est la créativité ! Pour les enfants et les adolescents, certains parlent de « pédagogie ». Pour les adultes l'on utilise parfois l'expression d' « andragogie »
Cette formation vise à distinguer les méthodes, les attitudes, les enjeux lorsqu'on s'adresse à l'un ou à l'autre de ces groupes d'âge.

Formateur(s), formatrice(s)

Bernard DEMUYSERE : a enseigné en 5e – 6e TQ agent d'éducation. Actuellement directeur de l'école des Parents et des Éducateurs. Maître de conférences invité à l'UCL

Public

Directeurs et professeurs des 4 domaines de l'E.S.A.H.R. et les professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace du plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	21.11.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

PRISE DE VUE DE FORTUNE OU
Comment réaliser de bonnes prises de vues d'objets avec un minimum de moyens

Objectifs de la formation

Arriver, avec très peu de moyens au départ, à finaliser de manière la plus professionnelle possible des prises de vues d'objets divers, et notamment des reproductions d'œuvres d'art en deux ou trois dimensions. Prendre en charge le post-traitement en fonction du but recherché (Web, impression, mise en page…)

Contenu de la formation

Dans un studio de photographie, avec quelques accessoires bon marché, concevoir et mettre en place un éclairage adéquat. Mesurer la lumière et faire la prise de vue. Analyser le résultat et terminer son traitement sur ordinateur. Prévoir que les stagiaires apportent un objet à photographier pour leur projet et 4 à 8 Go d'espace libre sur un support quelconque.

Formateur(s), formatrice(s)

Dominique DEMASEURE, Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels (La Cambre) de Bruxelles. Commence sa carrière comme photographe publicitaire avant de se recentrer sur l'enseignement de la facette artistique de cette discipline depuis 1985 (Académies des Beaux-Arts de Charleroi et de Tamines. Participe à de nombreuses expositions en Belgique et à l'étranger. Exerce aussi comme formateur en photographie numérique et traitement digital de l'image à titre complémentaire. www.demaseure.be

Public

Directeurs et enseignants du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace, ESAHR et plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Beaux - Arts de Tamines, Place du Jumelage, 1 à 5060 Sambreville
DATES	16.04.2013 ; 23.04.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/16h

RAPPEL : THEMES SPECIFIQUES Domaine de la Musique

Outre les formations spécifiques qui suivent, les membres du personnel du domaine de la musique

13/03 Les nouvelles technologies comme outil de créativité
S1 : la musique assistée par ordinateur P.19

13/04 Amélioration de la qualité par l'échange de bonnes pratiques.
les cours pour enfants en filière préparatoire P.26

Domaine de la musique :

Session 1) Formation à la maîtrise vocale et rythmique P.27
Session 2) La créativité dans les cours de formation musicale P.28
Session 3) La formation musicale en filière préparatoire P.29
Session 4) organisation semi-collective des cours pour les instruments à vent P.30
Session 5) organisation semi-collective des cours pour les instruments à clavier P.31

13/01 Formation Candidats Sous-Directeurs. P.12
13/02 Les nouvelles technologies : internet, traitement de textes, tableaux. P.18
13/07 Etre enseignant dans l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit : Enseigner quoi à qui et comment ? P.35
13/19 Le son et les installations P.52
Session 2 : utilisation pratique du matériel de sonorisation
13/20 Pédagogie et andragogie P.53

Module ESAHR 13/22

LE STRESS DANS LA VOIX
Entraves psychologiques au développement de la voix

Objectifs

Sensibiliser les enseignants du chant à reconnaître les entraves psychiques au développement vocal de leurs élèves.

Développer les liens entre le fonctionnement vocal et le fonctionnement psychique

Contenu

Approche théorique du développement de l'espace psychique en lien avec le développement vocal

Discussions de situations complexes rencontrées par les professeurs avec leurs élèves

Aspects pratiques pour construire « la voix réelle »

Formateur(s), formatrice(s)

Jean-François DICKSTEIN ;
Chanteur lyrique, ténor léger
Responsable des ateliers psy et voix à Singularitésplurielles. WWW.singularitesplurielles.be
Médecin psychiatre diplômé de l'ULB.
Psychothérapeute d'inspiration analytique pour adultes

Public

Directeurs et enseignants des cours de chant de l'ESAHR. Maximum 6 à 8 candidats par session

Lieu, dates et horaire (une session au choix)

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	08.02.2013 ; 15.03.2013 ; 26.04.2013
HORAIRE	9h30/12h30

LIEU	Académie de Saint-Josse, Place Quételet, 3 à 1210 Bruxelles
DATES	04.02.2013 ; 11.03.2013 ; 29.04.2013
HORAIRE	9h30/12h30

LIEU	Académie de Musique de Tournai, Place Reine Astrid, 2 à 7500 Tournai
DATES	22.02.2013 ; 22.03.2013 ; 19.04.2013
HORAIRE	9h30/12h30

CREATIVITE ET OU MUSIQUE CONTEMPORAINE
SESSION 1) LA CREATIVITE … pour tous les instruments
SESSION 2) LA CREATIVITE AU PIANO : de Schumann à Bartok avec détour par Dallapiccola et Kurtag
SESSION 3) LA CREATIVITE … à la guitare, de la guitare classique à la musique improvisée.

Session 1 : LA CREATIVITE … pour tous les instruments

Objectifs

Donner des outils aux enseignants pour leur permettre de proposer des activités créatives à leurs élèves. Cette formation donnera également des clés pour transformer le cours d'instrument solo en cours semi-collectif et permettre aux élèves d'interagir musicalement.
Nous passerons du jeu musical à l'improvisation et à la composition, activités visant à une appropriation des langages musicaux et à une capacité accrue de la compréhension (et donc de l'appréciation) de styles musicaux variés. Le cours de musique devient ainsi encore plus dynamique, le répertoire abordé s'ancre alors dans le plaisir et le goût de la persévérance.

Contenu

- Activités de prise de contact, d'échauffement, de dynamique de groupe, de jeux musicaux et de jeux de chef d'orchestre.
- Soundpainting.
- Travail autour des paramètres d'improvisation : modes de jeu, réseaux de hauteurs ou d'intervalles, modes mélodiques et rythmiques, formes, structures
- Travail autour des partitions ouvertes (graphiques et listes de consignes).
- Travail de composition de « charpentes musicales ».
- Comment extraire du répertoire de l'élève ou de la classe une partition « charpente » qui sera la base d'un travail de création

Formatrice

Sarah GOLDFARB : diplômée des Conservatoires de Liège et de Bruxelles, elle vit ensuite dix ans en Angleterre où elle étudie le « créative leadership » à la Guildhall School of Music. En Belgique depuis 1999, elle conçoit et réalise des ateliers, des projets créatifs ainsi que des formations pour La Monnaie, l'Opéra de Lille, Ars Musica, Reseo, l'Association Française des Orchestres et les académies de musique. Elle crée ReMuA en 2004. Elle enseigne la créativité et la didactique générale au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles et la pédagogie à l'IMEP.

Public

Professeurs d'instrument et personnel de direction qui désirent approfondir le caractère collectif et le socle de compétence « créativité » du cours d'instrument.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Espace ReMuA, 136, rue Saint Denis 1190 Forest
DATES	25.02.2013 ; 15.03.2013 ; 26.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

SESSION 2) LA CREATIVITE AU PIANO : de Schumann à Bartok avec détour par Dallapiccola et Kurtag

Objectifs

- ouvrir l'accès à la musique contemporaine au piano et en faciliter l'approche
- réfléchir sur les démarches des compositeurs dans leur dimension esthétique et pédagogique
- aborder le jeu au piano en relation immédiate avec l'écoute, la respiration, le geste, la qualité sonore, la créativité et l'imaginaire personnels
- décloisonner les répertoires et dynamiser les recherches personnelles

Contenu

- introduction à la musique contemporaine pour piano
- compréhension de différentes esthétiques musicales, information sur les compositeurs
- déchiffrage des partitions et des signes d'écriture nouveaux
- dimension créative et improvisation sur base des œuvres abordées
- relation de ces œuvres avec le répertoire du passé et réflexion sur leur portée pédagogique

Formatrice

Laurence MEKHITARIAN, pianiste, formée en Belgique, France, Hongrie
Intérêt particulier pour le répertoire contemporain, plusieurs rencontres et travail avec le compositeur G.Kurtag. Concerts et ateliers autour de la musique contemporaine en Belgique, en France et en Suisse.Professeur à l'Académie de W.St.Lambert (Bruxelles)

Public

Professeurs de piano de l'ESAHR, et personnel de direction les professeurs qui ont déjà fait cette formation l'an dernier peuvent se réinscrire et trouveront de la nouvelle matière dans les propositions qui seront faites.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique de Mons, rue des Cinq Visages, 6 à 7000 Mons.
DATES	15.10.2013 ; 15.11.2013 ; 10.12.2013
HORAIRE	13h30/18h30

SESSION 3) LA CREATIVITE A LA GUITARE ...
de la guitare classique à la musique improvisée.

Objectifs

Donner des pistes de travail aux professeurs de guitare classiques, comment donner des rudiments d'improvisations aux élèves en formation et en qualification à fin de développer la créativité.

Contenu

Développer la gamme majeure en plusieurs formes, les arpèges sur la gamme majeure, les approches chromatiques sur les arpèges, la gamme pentatonique.
Je suis bien conscient que les professeurs de guitare classique connaissent déjà la matière, mon but est de travailler la matière d'une façon plus jazz et basée sur l'improvisation et le développement de l'autonomie de l'élève et la créativité.

Formateur :

Paolo LOVERI. En 1991, il décide de venir se spécialiser en Belgique, au Conservatoire Royal de Bruxelles section Jazz ou il obtient le premier Prix en 1993.C'est le début de ca carrière en Belgique où il joue avec des artistes comme Paolo Radoni, Jean Louis Ransinfosse, Steve Houben, Philip Catherine,Guy Cabay, en Jazz.
Il accompagne également Adamo, Lara Fabian, Mousta Largo, Citizen Jane etc. Il a enseigné au Conservatoire dans la section Jazz pendent 5 ans, et s'occupe actuellement de plusieurs formations, comme leader, le Radonis tribe , Paolo Loveri trio , Paolo Loveri –Crystell Wautier duo .

Public

Professeurs de guitare et personnel de direction

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique de Wavre, 69 avenue des Déportés à 1300 Wavre.
DATES	22.02.2013 ; 01.03.2013
HORAIRE	10h/13h00

FORMATION RYTHMIQUE

Objectifs

La performance et l'intégration rythmiques sont intimement liées au corps et au mouvement : l'expérience personnelle ainsi que des recherches scientifiques le prouvent. Or il se fait que, dans notre enseignement musical, non seulement le travail du rythme est extrêmement négligé, mais en plus l'approche corporelle est quasi totalement absente. L'objectif de cette formation est de remédier à cette carence en proposant une sensibilisation à la réalité rythmique dans une perspective pédagogique alternative et complémentaire.

Formateur(s), formatrice(s)

Arnould MASSART, Professeur de rythme au C.R.B., créateur des « Ateliers du Rythme ».

Public

Les inscriptions sont réservées aux candidats qui ont participé aux modules de 2012

Lieu, dates et horaire (une session au choix)

LIEU	Centre Marcel Hicter « La Marlagne » Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wépion.
DATES	30.01.2013 – 31.01.2013 – 01.02.2013 (Groupe A module III) 20.03.2013 – 21.03.2013 – 22.03.2013 (Groupe B module III) 16.10.2013 – 17.10.2013 – 18.10.2013 (Groupe A module IV) 13.11.2013 – 14.11.2013 – 15.11.2013 (Groupe B module IV)
HORAIRE	En résidentiel, arrivée le premier jour à 9h ; départ le troisième jour à 18H.

LE QUATUOR A CORDES A LA PORTEE DES ELEVES EN ACADEMIE

Objectifs

La pratique du quatuor à cordes est réputée comme étant l'une des plus exigeantes de la musique de chambre. Comment rendre cette pratique accessible au plus grand nombre et ce dès le plus jeune âge, en connaissance des difficultés rencontrées par les apprentis violonistes, altistes et violoncellistes et les formateurs en académies ?

Contenu

Comment aborder le quatuor et selon quels critères pédagogiques ? Quel répertoire ? Comment résoudre le manque ou l'absence d'altiste, faute de classe d'alto au sein de son académie ?
Autres questions abordées : l'encadrement pédagogique des formateurs. Quel statut pour le quatuor en Belgique francophone ? Les expériences chez nos voisins européens. Les ouvrages pédagogiques sur le sujet. Les stages de formation et de perfectionnement dans le cadre du festival européen de quatuor de Tournai.

Formateur(s), formatrice(s)

Dominique HUYBRECHTS est diplômé du Conservatoire royal de musique de Bruxelles et titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie (section musicologie) de l'ULB. Président de l'ASBL Proquartetto pour la promotion du quatuor à cordes en Communauté française de Belgique et directeur artistique du festival européen du quatuor à cordes « Voix intimes » de Tournai. Grande expérience de pratique au sein des quatuors Siwy, Scaldis et Arte del Suono. Ouvrages sur le sujet : L'âge d'or du quatuor à cordes (2 volumes) et La lutherie du quatuor à cordes (Editions Proquartetto). Site web : www.Proquartetto.be

Public

Professeurs de musique de chambre et personnel de direction

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique d'Evere, Rue Edouard Stuckens, 125 à 1140 Evere
DATES	20.04.2013
HORAIRE	9h30/12h30

FORMATION AUX DANSES ANCIENNES

Objectifs de la formation

Permettre à chaque participant d'entrer dans l'univers de la « Suite Française » par le biais de la danse. Concevoir les danses à partir du mouvement. Trouver des éléments corporels pour recréer l'interprétation de la musique à danser.

Contenu de la formation

Aborder les danses faisant partie de la suite française de la fin du XVIIè et début du XVIIIè siècles.

Travail corporel sur les rapports entre la musique et la danse. Le phrasé, les accents, la vitesse, le caractère propre à chaque danse à la lumière de l'apport chorégraphique. Les musiciens qui le souhaitent, ont la possibilité de jouer des pièces de leur choix et ainsi accompagner la danse.

Remarque

Tenue : chaussettes et pantalon souple

Formateur(s), formatrice(s)

Cecilia GRACIO MOURA a étudié la musique au Conservatoire National de Lisbonne. Titulaire d'un diplôme de professeur en Danse Baroque de la Dolmetsch Historical Dance Society, d'une maîtrise en danse contemporaine à l'université de Paris-Saint-Denis et d'un DEA en musicologie à l'Université de Paris-Sorbonne.

Professeur de Danses Anciennes dans les conservatoires Parisiens et à l'Université de Musicologie de Reims.

Public

Professeurs instrumentistes, de formation vocale, de formation musicale et personnel de direction.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Woluwe - Saint – Lambert, Avenue des 2 Tilleuls, 2a, 1200 BXL
DATES	14.01.2013 – 28.01.2013 – 25.02.2013 – 25.03.2013
HORAIRE	9h/12h et 13h/16h

LE COURS D'ECRITURE MUSICALE – ANALYSE QUELLES SONT LES DIVERSES APPROCHES POSSIBLES ?

Objectifs de la formation

1. Déterminer les contenus (matières) qui peuvent répondre aux objectifs de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 (annexe 2) ;
2. Proposer une réflexion sur la (les) situation(s) que peut occuper ce cours au sein de l'établissement
3. Apporter aux participants un élargissement de leurs outils pédagogiques et méthodologiques en rapport avec le cours.

Contenu de la formation

1. Analyse des objectifs d'éducation et de formation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 (annexe 2) ;
2. Echange de pratiques et d'expériences sur tous les aspects spécifiques au cours en mettant en évidence les possibilités d'exploitation des compétences acquises par les élèves dans les cours de base ;
3. Réfléchir collectivement aux différents aspects de ces pratiques et expériences ainsi qu'à tous les problèmes et questions pouvant se poser en liaison avec le cours (place de l'élève, place du « maître », gestion de la classe, évaluation(s), ….) ;
4. Le formateur utilisera une pédagogie active. Chaque participant sera amené à présenter succinctement aux autres les matières qu'il développe dans son cours ainsi que « sa manière » de les aborder.

Formateur(s), formatrice(s)

Pierre WASTERLAIN : a été Professeur de contrepoint et fugue pendant 13 ans au Conservatoire Royal de Mons. Compositeur, particulièrement de musiques de scène. A été Directeur de l'Académie de musique de Couillet pendant 23 ans. A ce titre, il a participé à l'expérimentation de la réforme de l'enseignement artistique en proposant l'académie qu'il dirigeait parmi les écoles dites pilotes et a ainsi collaboré, au sein du Conseil de perfectionnement et de diverses commissions, à la rédaction des textes qui régissent aujourd'hui l'ESAHR. Par ailleurs, depuis quelques années, il fait partie d'une équipe de formateurs qui se sont engagés dans la formation des futurs chefs d'établissement (axe pédagogique et éducatif de la formation initiale).

Public

Professeurs du cours d'écriture musicale – analyse. La formation est également ouverte aux chefs d'établissement.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	22.10.2013.
HORAIRE	9h/12h et 13h/15h

A retourner au Secrétariat de la FELSI
Château Duden - Avenue Victor Rousseau, 75 - 1190 Bruxelles
Fax : 02/527 37 91 - felsi@profor.be

FICHE D'INSCRIPTION

NOM (de jeune fille pour les dames) : . . . . . .
Prénom : . . . . . .
Adresse privée : . . . . . .
Téléphone privé : . . . . . **E-mail :** . . . . . .
Nom de l'Etablissement : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Téléphone : . . . . . **E-mail :** . . . . . .
Pouvoir Organisateur : . . . . . .

COCHEZ LE(S) MODULE(S) QUE VOUS DESIREZ SUIVRE

N°	Intitulé	
FELSI 13-28	Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outils de créativité : utilisation de logiciels d'écriture musicale dans le domaine de la musique.	❑
FELSI 13-29	Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outils de créativité : utilisation de logiciels d'écriture musicale dans le domaine de la musique.	❑
FELSI 13-30	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : à l'intention des professeurs du domaine des Arts de la parole et du théâtre (toutes spécialités).	❑
FELSI 13-31	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : à l'intention des professeurs du domaine de la Danse (toutes spécialités).	❑
FELSI 13-32	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : à l'intention des nouveaux professeurs du domaine de la Musique (toutes spécialités) (1er temps).	❑
FELSI 13-33	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : à l'intention des nouveaux professeurs du domaine de la musique (toutes spécialités) (2e temps).	❑
FELSI 13-34	Le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement (CAPE) : rôles et missions d'un membre du jury au sein d'une commission d'examen.	❑
FELSI 13-35	Mieux affirmer sa pédagogie par une meilleure connaissance des structures décrétales – Les premiers pas d'un enseignant	❑
FELSI 13-36	Mieux connaître le cerveau musicien pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte (1er temps).	❑
FELSI 13-37	Mieux connaître le cerveau musicien pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte (2e temps).	❑
FELSI 13-38	Mieux connaître le cerveau musicien pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte (3e temps).	❑
FELSI 13-39	La créativité au sein du cours de formation musicale	❑
FELSI 13-40	Comment rendre l'enseignement de la théorie plus vivante, pratique et active au cours de formation musicale	❑
FELSI 13-41	Rythme sans instrument (1er temps)	❑
FELSI 13-42	Quelles exigences pour quels objectifs dans l'enseignement de la danse classique.	❑

Date : . . . . . **Signature :**

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outils de créativité : utilisation de logiciels d'écriture musicale dans le domaine de la musique.

Objectifs de la formation :

- L'utilité pédagogique de l'ordinateur comme compagnon idéal du professeur dans sa pratique pédagogique n'est plus à démontrer. Il s'agira pour cette formation d'apprendre à utiliser l'ordinateur pour la copie de partitions musicales notamment et plus particulièrement d'apprendre à maîtriser le logiciel LilyPond.
- LilyPond est un logiciel extrêmement performant, libre (c'est-à-dire qu'on peut l'étudier, le modifier, l'adapter à ses besoins, le distribuer), gratuit, fonctionnant sur plusieurs systèmes (Windows, Mas OS, Linux, ...), ne nécessitant aucun matériel additionnel (clavier midi par exemple)

Contenu de la formation :

o Révision des principes de manipulation de base avec l'ordinateur (souris, clavier, ouvrir, enregistrer, ranger …)
o Apprentissage de techniques de maîtrise du logiciel et de ses différents outils pour copier la musique (copie d'exemples, d'exercices musicaux, canevas d'une « méthode » instrumentale, illustration de textes, ...).

Formateur(s), formatrice(s)

Christian LALUNE, violoniste

Directeur du Conservatoire de Musique de Huy

Public

Personnel Directeur, Sous-directeur et Enseignant. La formation sera limitée au nombre d'ordinateurs disponibles (un par participant) soit à 10 participants

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire de Huy - quai d'Arona, 5 - 4500 Huy
DATES	Les 4, 5, 7 mars 2013
HORAIRE	de 9h30 à 14h30

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outils de créativité : utilisation de logiciels d'écriture musicale dans le domaine de la musique.

Objectifs de la formation :

- L'utilité pédagogique de l'ordinateur comme compagnon idéal du professeur dans sa pratique pédagogique n'est plus à démontrer. Il s'agira pour cette formation d'apprendre à utiliser l'ordinateur pour la copie de partitions musicales notamment et plus particulièrement cette fois d'apprendre à maîtriser le logiciel SIBELIUS.

Contenu de la formation :

1. Révision des principes de manipulation de base avec l'ordinateur (souris, clavier, ouvrir, enregistrer, ranger …)
2. Apprentissage de techniques de maîtrise du logiciel et de ses différents outils pour copier la musique (notes, articulations, courbes, expressions, dessins).

Formateur(s), formatrice(s)

Luc BAIWIR, compositeur

Professeur aux CRM de Liège et Mons

Public

La formation sera limitée à 10 participants munis si possible d'un PC portable, d'une licence Sibélius et d'un clavier midi !

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	19/04/2013, 26/04/2013 et 3/05/2013
HORAIRE	de 9h30 à 12h30 et 13h à 15h

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine des Arts de la parole et du théâtre (toutes spécialités).

Objectifs de la formation :

- Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la Qualité par l'échange de bonnes pratiques. Elle vise la présentation du Domaine des Arts de la parole et du Théâtre (cours, agencement,…) et ses aspects structurels. Les évaluations et leurs rapports aux 4 socles de compétences y seront également abordés.

Contenu de la formation :

Sur base de rencontres et échanges, et sous la forme de questions et réflexions relatives à diverses problématiques « de terrain », seront abordés les textes suivants :

- Décret du 2 juin 1998 organisant l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit
- Arrêté du 6 juillet 1998 relatif à l'organisation des cours de base et des cours complémentaires.
- Programmes de cours, référentiels de compétences et CAPE.

Formateur(s), formatrice(s)

Madame Karin ROCHAT, comédienne, Sous-directrice à l'académie d'Anderlecht, formatrice pour les candidats directeurs et membre du Conseil de Perfectionnement de l'ESAHR.

Public

Personnel Directeur et Enseignant. Cette formation s'adresse particulièrement aux directeurs et professeurs récemment entrés en fonction.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Waremme - Rue Charles Lejeune, 4 - 4300 Waremme
DATES	Le 3 octobre 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la Danse (toutes spécialités).

Objectifs de la formation :

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la Qualité par l'échange de bonnes pratiques. Elle vise la présentation du Domaine de la Danse (cours, agencement,…) et ses aspects structurels et décrétaux. Les évaluations et leurs rapports aux 4 socles de compétences y seront également abordés.

Contenu de la formation :

Sur base de rencontres et échanges, et sous la forme de questions et réflexions relatives à diverses problématiques « de terrain », seront abordés les textes suivants :

- Décret du 2 juin 1998 organisant l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit
- Arrêté du 6 juillet 1998 relatif à l'organisation des cours de base et des cours complémentaires.
- Programmes de cours, référentiels de compétences et CAPE.

Formateur(s), formatrice(s)

Madame Catherine LOTTEFIER, danseuse, professeur à l'Académie de Jette, formatrice pour les candidats directeurs et membre du Conseil de Perfectionnement de l'ESAHR.

Public

Personnel Directeur et Enseignant. Cette formation s'adresse particulièrement aux directeurs et professeurs récemment entrés en fonction et elle constitue un prérequis pour l'accès à la formation organisée par le CECP.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Waremme - Rue Charles Lejeune, 4 - 4300 Waremme
DATES	Le 15 octobre 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des nouveaux professeurs du domaine de la Musique toutes spécialités (1er temps). Comment améliorer la gestion d'un cours collectif : de la théorie à la pratique. Comment améliorer ses objectifs pédagogiques et structurels.

Objectifs de la formation :

- Comment améliorer la gestion d'un cours collectif : de la théorie à la pratique en envisageant ses avantages tant pour le professeur enseignant que pour l'élève – enfant – adulte citoyen.
- Comment mettre en place des pistes d'actions pédagogiques en lien avec les socles de compétences.

Contenu de la formation :

- Axe théorique : rappel décret 2/06/98 et AGCF du 6/07/98 : organisation de notre enseignement-finalité-socles de compétence et projet d'établissement, évaluations.
- Axe pratique :

- Comment structurer un cours en respectant le travail individuel, tout en impliquant les élèves « présents ». Propositions d'« outils ».
- Mises en situation avec groupes d'élèves de différents niveaux suivis de débriefing et d'échanges constructifs.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur François CHEVIGNE, pianiste, professeur aux académies de Sambreville et Tamines. Formateur pour les candidats directeurs.

Public

Professeurs de formation instrumentale toutes spécialités.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Ourthe Vesdre Amblève - Rue Marsale, 10 - 4920 Aywaille
DATES	Le 15 et 25 avril 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des nouveaux professeurs du domaine de la Musique (toutes spécialités) (2e temps). Comment améliorer la gestion d'un cours collectif : de la théorie à la pratique. Comment améliorer ses objectifs pédagogiques et structurels.

Objectifs de la formation :

- Etre capable de gérer un temps de leçon en rencontrant les socles de compétences tels que définis dans le décret du 2/06/1998.
- Etre capable d'adapter et de varier les contenus en fonction du groupe présent.
- Etre capable d'alterner travail individuel et travail collectif.

Contenu de la formation :

- Sur base de pistes d'actions et des propositions de leçons structurées, des exercices pratiques seront proposés selon plusieurs modèles : leçons en groupe homogène ou hétérogène, leçon sur un thème commun : créativité, déchiffrage, collectif, recherche stylistique, écoute comparative.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur François CHEVIGNE, pianiste, professeur aux académies de Sambreville et Tamines. Formateur pour les candidats directeurs.

Public

Professeurs de formation instrumentale (toutes spécialités) ayant participé au module 2012-28.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Le 23 janvier 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement (CAPE) : rôles et missions d'un membre du jury au sein d'une commission d'examen.

Objectifs de la formation :

- Définir les rôles des membres de la Commission d'examen (président – inspecteur – jurés).
- Définir les tâches de la Commission d'examen.
- Analyser le déroulement d'un examen.
- Pouvoir adopter des stratégies d'intervention durant l'examen
- Pouvoir adopter des critères d'évaluation en appréciant les qualités engagées tout en mettant le doigt sur les faiblesses remarquées.

Contenu de la formation :

- Axe théorique (1er jour) : décret 2/06/98 et AGCF du 6/07/98 : organisation générale, finalités, socles de compétence, certificat d'aptitude (articles 112 à 120) : constitution du jury, organisation, délais, ROI, cotations
- Axe pratique (2e jour) :

- Que faut-il observer durant l'examen ?
- Comment formuler des questions ? Quelles questions poser ?
- Comment apprécier les aptitudes du candidat ?
- Quels critères d'évaluation utiliser (cotations et pondération) ?
- Mises en situation – jeu de rôles en simulant les 3 épreuves fixées par la réglementation en vigueur dans le cadre d'un examen fictif incluant organisation, déroulement et délibérations.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur François CHEVIGNE, pianiste, professeur aux académies d'Auvelais et Tamines. Formateur pour les candidats directeurs

Public

Personnel Directeur et enseignant. Cette formation s'adresse :

- Aux enseignants devant présenter cet examen
- Aux enseignants susceptibles de siéger au sein d'une commission d'examen CAPE
- Aux directeurs devant préparer et présider une commission d'examen CAPE

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 82 - 4020 Liège
DATES	Les 6 et 17 mai 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Mieux affirmer sa pédagogie par une meilleure connaissance des structures décrétales – Les premiers pas d'un enseignant.

Objectifs de la formation :

La connaissance des rouages de notre enseignement artistique à horaire réduit fait encore défaut chez un grand nombre de jeunes professeurs.
L'objectif principal de cette formation serait d'aborder de manière « originale » sous forme de questionnements collectifs les différents textes nécessaires régissant l'ESAHR. A l'issue de cette formation, nos jeunes enseignants pourront aborder leur carrière d'enseignant en connaissant leurs droits et devoirs en connaissant le fonctionnement des assemblées et seront ainsi stimulés à partager un projet pédagogique d'établissement et à développer un projet de classe.

Contenu de la formation :

- Projet d'établissement, projet de classe.
- Qu'attend-on d'un enseignant de l'ESAHR ?
- Cours semi-collectifs : comment les organiser ?
- Quelles méthodes pédagogiques utiliser ? Gestion du temps.
- Structure de l'enseignement artistique à horaire réduit, organisation des cours, assemblées générales du Conseil des études, Conseils de classe et d'admission, évaluations.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur François CHEVIGNE, pianiste, professeur aux académies d'Auvelais et Tamines. Formateur pour les candidats directeurs.

Public

Personnel Directeur, sous-directeur et enseignant.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Les 4 et 11 octobre 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Mieux connaître le cerveau musicien pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte (1er temps).

Objectifs de la formation :

Cette formation qui a connu un vif succès en 2012 permettra de découvrir (ou revoir) quelques notions fondamentales sur le fonctionnement cognitif relatif à l'apprentissage en général et à l'apprentissage musical en particulier afin d'améliorer sa pédagogie qu'elle soit destinée au cours de formation musicale ou pour le cours d'instrument.

Contenu de la formation :

- Les neurosciences et sciences cognitives : bénéfices et limites pour une meilleure compréhension du comportement en général et musical en particulier.
- Le cerveau et son organisation : fonctions, répartition des tâches, communication à l'intérieur (réseaux neuronaux, messages chimiques), plasticité, les principales couches du cerveau, les 4 lobes (avec leurs fonctions spécifiques), les 2 hémisphères (avec leurs fonctions spécifiques).
- Tous ces thèmes sont complétés et illustrés par de nombreux exemples s'ancrant à la fois dans la « théorie » et dans l'exercice pratique du musicien pédagogue.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur Michel JASPAR, musicien, licencié en psychologie, spécialiste en cognition musicale, professeur de méthodologie de la formation musicale à l'IMEP de Namur.

Public

Personnel Directeur, sous-directeur et enseignant. (spécialités formation musicale, vocale et instrumentale).

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Ourthe Vesdre Amblève - Rue Marsale, 10 - 4920 Aywaille
DATES	Le lundi 18 mars 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Mieux connaître le cerveau musicien pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte (2e temps).

Objectifs de la formation :

Cette formation fait suite à la formation organisée en 2012 à l'Académie Grétry. Avoir suivi le 1er temps de cette formation constitue dès lors un prérequis obligatoire à cette seconde formation. Cette matière étant vaste, trois temps seront organisés et voici le 2e temps proposé cette année.

Contenu de la formation :

- Les différents types d'intelligences dont l'intelligence « musicale ».
- Le système de reconnaissance musicale, le phénomène de l'amusie, la lecture musicale.
- La mémoire : les étapes, les différentes sortes de mémoires, rôle « des » mémoires dans l'activité musicale.
- Le phénomène de l'oreille absolue et l'incidence sur l'apprentissage musical.
- La créativité
- Tous les thèmes seront à nouveau complétés et illustrés par de nombreux exemples liés à la musique et à l'apprentissage musical. Ces exemples s'ancrant à la fois dans la « théorie » et dans l'expérience pratique du musicien et du pédagogue.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur Michel JASPAR, musicien, licencié en psychologie, spécialiste en cognition musicale, professeur de méthodologie de la formation musicale à l'IMEP de Namur.

Public

Personnel Directeur, sous-directeur et enseignant ayant suivi le 1er temps de cette formation (spécialités formations musicales, vocales et instrumentales).

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire de Huy - Quai d'Arona, 5 - 4500 Huy
DATES	Le 22 avril 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Module FCC ESAHR FELSI / 2013-38

Mieux connaître le cerveau musicien pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte (3e temps).

Objectifs de la formation :

Cette formation fait suite à la formation organisée en 2012 à l'Académie Grétry. Avoir suivi le 1er et le 2e temps de cette formation constitue dès lors un prérequis obligatoire à cette troisième formation.

Contenu de la formation :

- Les différents types d'intelligences dont l'intelligence « musicale ».
- Le système de reconnaissance musicale, le phénomène de l'amusie, la lecture musicale.
- La mémoire : les étapes, les différentes sortes de mémoires, rôle « des » mémoires dans l'activité musicale.
- Le phénomène de l'oreille absolue et l'incidence sur l'apprentissage musical.
- La créativité
- Tous les thèmes seront à nouveau complétés et illustrés par de nombreux exemples liés à la musique et à l'apprentissage musical. Ces exemples s'ancrant à la fois dans la « théorie » et dans l'expérience pratique du musicien et du pédagogue.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur Michel JASPAR, musicien, licencié en psychologie, spécialiste en cognition musicale, professeur de méthodologie de la formation musicale à l'IMEP de Namur.

Public

Personnel Directeur, sous-directeur et enseignant ayant suivi le 1er et le 2e temps de cette formation (spécialités formations musicales, vocales et instrumentales).

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Le 13 mai 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

La Créativité au sein du cours de formation musicale.

Objectifs de la formation :

Depuis l'application du décret du 2 juin 1998 instaurant notamment les 4 socles de compétence, la créativité est devenue l'un des axes principaux du cours de formation musicale.
Force est de constater que beaucoup d'enseignants se sentent très démunis face à cette nouvelle réalité qui leur est imposée. L'objectif de cette formation essayera de démontrer que la créativité n'est pas « extérieure » au cours de formation musicale mais qu'au contraire elle y est intégrée de façon permanente et sous différentes formes.

Contenu de la formation :

Donner un maximum d'exemples et qui permettront à chacun de se sentir à l'aise avec ce socle et qui permettront de développer une méthodologie réellement créative et inventive.

Formateur(s), formatrice(s)

Dominique LOREA, musicienne, professeur de méthodologie au CRM de Liège.

Public

Personnel Directeur, sous-directeur et enseignant -spécialité formation musicale.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Les 15 et 25 mars 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Comment rendre l'enseignement de la théorie plus vivante, pratique et active au cours de formation musicale.

Objectifs de la formation :

L'enseignement de la théorie à très souvent été la partie la plus ardue, la plus rébarbative du cours de solfège devenu cours de formation musicale.
Considérée comme une matière « à part », elle était fréquemment enseignée en-dehors des autres matières et apprentissages pratiques, vocaux et rythmiques.
L'objectif de cette formation est de démontrer que la théorie peut être au contraire une matière très vivante qui peut s'inscrire à tous les moments du cours, à toutes les séquences d'apprentissages.

Contenu de la formation :

Le travail sera basé d'une part sur une mise au point globale de ce que sont réellement ces matières théoriques à travers les différents niveaux du cours de formation musicale et d'autre part sur une façon de les intégrer et de les relier de manière pratique et active aux activités habituelles de cours.

Formateur(s), formatrice(s)

Madame Dominique LOREA, professeur de Méthodologie de la formation musicale au C.R.M. de Liège.

Public

Directeurs, sous-directeurs et enseignants spécialité formation musicale.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire de Musique de Huy - Quai d'Arona, 5 - 4500 Huy
DATES	Les 29 avril et 6 mai 2013
HORAIRE	de 9h30 à 15h00

Rythme sans instrument (1er temps)

Objectifs de la formation :

Le rythme est avant tout une relation au temps et à l'espace, à la terre et à l'air, au down et au up. L'objectif des ateliers « Rythmes sans instrument » est de permettre aux participants de découvrir et d'expérimenter des notions essentielles pour un développement organique de l'imaginaire rythmique en mêlant intimement la concentration, l'énergie et le jeu.

Contenu de la formation :

Par la voix, l'utilisation de syllabes provenant principalement de la musique indienne, par le mouvement, par le clapping, différentes marches, cette formation abordera des notions de base telles que les cycles, la subdivision du temps, la polyrythmie, le rapport à l'espace, à l'air et à la terre, des jeux d'improvisation rythmique en s'inspirant des traditions afro-cubaines, indiennes, africaines, européennes.

Formateur(s), formatrice(s)

Monsieur Michel DEBRULLE, musicien, enseigne le rythme depuis 12 ans à l'école internationale de danse PARTS.

Public

Personnel directeur et enseignant. Les participants revêtiront une tenue souple et seront munis de papier quadrillé format A4, crayon et gomme.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 82 - 4020 Liège
DATES	Les 26, 28 et 29 mars 2013
HORAIRE	de 9h30 à 12h30 – 3 heures maximum

Quelles exigences pour quels objectifs dans l'enseignement de la danse classique.

Objectifs de la formation :

Connaître et maitriser le vocabulaire spécifique de la danse classique en rapport avec notre enseignement dans les académies (tel que le précisent le décret du 2 juin 1998 et ses arrêtés d'application, en partant de la formation de base jusqu'à la fin des études de l'élève).

Contenu de la formation :

En partant d'exercices basiques de la barre dans ses rapports avec les exercices et enchaînements au milieu, construire une technique appropriée dans les années de finalité permettant une connaissance de la danse classique et pouvoir la différencier des autres formes de danse.

Formateur(s), formatrice(s)

Edith QUIGNON, professeur de danse classique (transition et humanités artistiques) à l'académie Grétry (Liège). Ex-soliste de l'Opéra Royal de Wallonie. Directrice et chorégraphe du « Jeune Ballet de Liège ».

Public

Professeurs de danse classique des académies.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 82 - 4020 Liège
DATES	25/01/13, 22/03/13, 04/10/13
HORAIRE	de 10h à 17h

RENSEIGNEMENTS

Centre de Formation Enseignement
de l'U.V.C.B., asbl

Inscriptions,
Informations générales sur le programme :

POUR LE C.E.C.P
Monsieur Carlo GIANNONE
Monsieur Frédéric DEBECQ
Avenue des Gaulois, 32
1040 BRUXELLES

Tél. : 02 736 89 74 - 02 743 33 56 – 0486 38 29 18
Fax : 02 733 76 20
Mail : enseignement@cecp.be
Site Internet : www.cecp.be

POUR LA F.E.L.S.I.
Château Duden
Avenue Victor Rousseau, 75
1190 BRUXELLES
Tél. : 02 527 37 92
Fax : 02 527 37 91
felsi@profor.be